

ST-JUSTIN

VENDREDI.
 6 AOUT 1943.

VOL. XXII,
 NO 40.

Rédigé en
 collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
administration:

Saint-Justin,
cté Mask.

Respect de la constitution!

(suite du numéro précédent)

Voici maintenant ce que je désire rappeler à la mémoire des honorables membres du Sénat.

Qu'est-ce qui est arrivé? Il fallait d'abord régler cette question de la représentation basée sur la population. Les constituants de 1864, réunis dans la vieille cité de Québec, firent un compromis. On a soulevé la question tout à l'heure de savoir si la Constitution qui nous régit est le résultat d'un contrat. Mon Dieu, je n'ai aucune autorité quelconque, moi, pour trancher une question de ce genre, mais je m'en rapporte à l'opinion de ceux qui ont fait la Confédération, de ceux qui ont été appelés les "Pères de la Confédération de 1867". Qu'ont-ils dit? Ouvrez les Débats sur la Confédération, que nous avons à la bibliothèque du parlement; vous verrez sir John Macdonald, illustre homme d'Etat, George Brown, le leader d'Ontario, McGee, une gloire de la tribune canadienne, tous ces hommes-là déclarant, les uns après les autres, que la Constitution qui avait été élaborée était véritablement un contrat. McGee disait: "Ce que nous avons là, sur la table du greffier, c'est un contrat". Et ce contrat avait pour objet de créer la Puissance du Canada. Mais comment ferait-on fonctionner ce système, quant à la représentation parlementaire? Vous le savez comme moi, messieurs. On dit ceci: "Nous allons prendre comme base, ou mieux comme pivot, la province de Québec. Elle aura toujours le même nombre de représentants: 65; puis on divisera le chiffre de sa population actuelle par ce chiffre de 65, et le quotient deviendra l'unité de représentation pour toute la Puissance du Canada. Voilà, ce qui sera la base de notre système parlementaire. Voilà comment fonctionnera notre régime électoral. Et après chaque recensement décennal, on fera les calculs voulus, on divisera par 65 le chiffre de la population de la province de Québec, et le produit, le quotient, déterminera l'unité de représentation dans toutes les provinces du Canada". Est-ce que ce n'était pas véritablement une solution juste, une solution raisonnable? Quel a été le résultat? Le résultat a été ceci: presque après chaque recensement, il fallut modifier la carte électorale. Si vous vous le rappelez, après chaque recensement, il y eut des changements dans la représentation des provinces; Québec restait avec ses 65 députés. Mais il y eut une année décennale où la province d'Ontario perdit trois ou quatre de ses sièges, je crois que ce fut après le recensement de 1921.

L'honorable M. Hugessen. — 1921.

L'honorable sir Thomas Chapais. — La province d'Ontario, après le recensement décennal a perdu trois ou quatre députés. Elle s'est soumise, évidemment, avec plus ou moins de bonne grâce, mais elle s'est soumise. D'autre fois, c'était d'autres provinces qui perdaient des représentants. C'était normal. Mais pourquoi, cette année, changer cela? C'est parce qu'il y a eu des mouvements de population, que les ruraux se sont précipités dans les villes, qu'il y a eu des enrôlements, des ouvriers d'usines? Mais, messieurs, il en sera toujours de même. Il y a eu une période où les provinces de l'Ouest étaient dans l'enfance; puis il y a eu le flot d'immigration; ces provinces ont grandi, ont grandi, ont grandi, sont devenues prospères, et ont vu monter le chiffre de leur population. C'est ce qui arrivera encore. Et, comme on l'a fait remarquer tout à l'heure, messieurs — ceci a dû vous avoir frappés — si cette résolution devait être adoptée — elle va l'être — qu'est-ce qui arrivera? Est-ce qu'on prétend qu'on nous laissera comme cela pendant deux, trois, quatre ans? La guerre, oui, mon Dieu, la guerre — nous faisons tous des vœux vers le Créateur pour qu'elle dure le moins longtemps possible. Nous espérons qu'elle finira en 1944, mais elle finira peut-être en 1945, peut-être plus tard, et resterons-nous, comme cela, dans l'incertitude, le provisoire, pendant tout ce temps-là? Lorsqu'il y a eu flottements dans le passé, des flottements de population, on n'a pas suspendu la constitution. On n'a pas cessé, après le grand flot d'immigration, on n'a pas cessé de faire le remaniement des sièges. Est-ce que ceci est un remède? Si dans 2 ans la guerre est finie et si on trouve qu'il est temps de faire le remaniement des sièges, sur quoi se basera-t-on? Sur le recensement de 1941. On prendra la statistique de 1941, et on fera le remaniement des sièges sur ce recensement. Alors, où en serons-nous? Tous ces mouvements, les soldats, le gonflement des usines de guerre, etc., sont constatés dans le recensement de 1941. Et ce sera ce recensement de 1941 qui restera la base du futur remaniement? Je demande, en conséquence, à quoi bon tout ceci? Il y aura des provinces qui perdront des députés. Je le regrette, mais c'est arrivé déjà à l'Ontario, qui a subi cette diminution sans qu'on changeât la constitution. Il en sera souvent ainsi, et alors la roue tournera, le régime instauré en 1864 continuera de fonctionner normalement, et la constitution canadienne ne sera pas inutilement amendée.

Messieurs, je désirais simplement attirer l'attention de la Chambre sur cet aspect de la question. Je crois que la mesure est inutile et nuisible, et je voterai contre la résolution qui nous est soumise."

GUILLAUME MASSE.

Vraiment...

La cuisine qu'on offrira aux confrères, au congrès du lac Nicolet, dans deux semaines, en sera une du terroir et digne d'intéresser les gourmets. On peut compter, pour cela, sur les bons offices de Mme Dugay qui s'emploie, depuis des jours, à la préparation de nos agapes annuelles. L'Association compte nombre de formidables fourchettes, qui mériteraient de figurer dans l'Ordre du Bon Temps, et les cordons-bleus de Mme Dugay n'auront pas à traiter avec des indifférents.

La défense de Pantelleria et de la Sicile a démontré que les Italiens sont capables d'un grand courage et que, à équipement mécanique égal, ils résistent plus longtemps que les soldats nazis tant vantés. Beurling, l'as canadien, a affirmé lui-même que l'aviateur italien était d'ordinaire plus brave, plus téméraire, que son camarade nazi qui n'attaque que par l'arrière ou lorsqu'il possède la supériorité numérique. Cela dit pour rendre justice à ces pauvres Italiens que l'axe a fourrés dans le pétrin...

Voici que les grands journaux de la Métropole se mettent à reproduire des passages de notre colonne "Vraiment"... L'un d'eux s'est amusé, l'autre soir, de ce que nous avons écrit des misères qui entourent l'échelle sociale qui applique impitoyablement, à Ottawa, ses multiples barreaux à la vie du bureaucrate et du fonctionnaire. A Québec, on comptait déjà sept classes, bien distinctes, dans le standing mondain de l'employé de Parlement. A Ottawa, on a dépassé ce chiffre depuis belle lurette...

Un grand écrivain a déjà dit qu'on ne pouvait parler platelement d'un métier qu'on aime. C'est pour cette raison que les causeries, à Radio-Canada, par les confrères des hebdomas, ont invariablement le fameux "quelque chose qui nous plaît" chanté par Chevalier... Entre parenthèses, l'heure de ces causeries (10.15) est tardive et les boys doivent nécessairement coucher à Montréal... Quelle imprudence ma chère!

A la fièvre de la guerre s'ajoute la tourmente électorale. Car des élections générales suivront tout probablement les luttes complémentaires qui se livrent dans le moment. M. Godbout en appellerait au peuple de bonne heure, cet automne. Ce remue-ménage politique, tout traditionnel, tout régulier qu'il soit, n'apporte guère de sérénité pourtant dans l'esprit populaire échauffé, distrait de toutes parts. Pour un peu, nos conseils municipaux oublieront franchement le problème du bois... Et l'automne n'est pas loin... Les froids venus, on aura peut-être un député neuf dans le patelin mais point de combustible dans la cave.

Le C.C.F. déclare dans son programme écrit qu'il n'a pas l'in-

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 95 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1865, 8 août, Saint-Etienne-des-Grès

219

73

VIII. ANTOINE

Antoine VII

BOURASSA, Eléonore (Augustin et Josephite Boisvert)

ISSUS: J.-THOMAS, b 16 sept. 1866; m 7 avril 1891, à Maria Paquet.

651: J.-Louis-Victor-HECTOR, b 13 mai 1869; m 21 juin 1898 à M.-Rose-Anna Bourassa (Raphaël et Delphine Rivard Laglanderie)

ANNA, b 10 sept. 1871; m 18 fév. 1904, à Louis Carbonneau.

652: J.-Onésime, b 23 mars 1874; m 1 juillet 1902, à Odile Berthiaume.

653: J.-ARTHUR, b 1876; m 6 nov. 1900, à Rose-Anna Bourassa. (Philippe)

1891, 7 avril, Saint-Etienne-des-Grès

650

219

IX. THOMAS, s 12 mars 1936, à St-Thomas.

Antoine VIII

PAQUET, Maria-Anna

ISSUS: M.-CORINNE, b à St-Etienne, le 17 juillet 1892; s 18 mai 1894.

J.-ARTHUR, b 9 déc. 1893; m 30 juillet 1917, à M.-Anna Isabelle.

M.-ROSE-ANNA, b 14 janv. 1896;

CORINNE, b 26 déc. 1897;

J.-WELLIE-ARSENE, b 13 avril 1900;

M.-ANGELINA, b 7 déc. 1902;

J.-ROMEO, b 15 sept. 1905;

M.-BERNADETTE, b 15 janv. 1908; m 16 août 1933, à Lucien Milot (Chs.)

M.-ANGE, b 17 avril 1910; s 17 juin 1910.

BEATRICE, m 26 juin 1923, à Noël Rathier (Victor et Maria Bourassa)

1902, 1 juillet, Saint-Etienne-des-Grès

652

219

IX. ONESIME

Antoine VIII.

BERTHIAUME, Odile (veuve d'Alfred Comeau).

ISSUS: M.-ROSE-ANTOINETTE, b 27 juin 1903;

1257: J.-GEO.-ALFRED, b 15 juin 1905; m 9 janv. 1924, à Onéda Tremblay.

J.-ROGER, b 9 avril 1909; s 24 mai 1910.

J.-ROGER, b 13 juillet 1911;

1924, 9 janvier, Grand'Mère

1257

652

X.-GEO.-ALFRED

Onésime IX

BERTHIAUME, Onéda

ISSU: J.-LESER-JEAN-GUY, b 18 oct. 1936, à Ste-Cécile des Trois-Rivières.

tion, s'il vient jamais au pouvoir, de nationaliser les terres du cultivateur. Toutefois, les chefs du C.C.F. se sont toujours gardés de faire une promesse formelle à ce sujet. Mais, même si le C.C.F. laisse au fermier la propriété de sa terre et de ses bâtiments, n'oublions pas que le C.C.F. aura, d'autre part, étatisé tous les agents de distribution, qu'il mènera le commerce intérieur et le commerce extérieur par le moyen de commissions. Le commerce intérieur comprend la vente et l'achat des produits agricoles. Le monopole d'Etat du commerce extérieur — c'est à dire de l'importation et de l'exportation qui seront inmanquablement nationalisées — amènerait inévitablement le pouvoir central à faire commerce des produits de la ferme. Donc peu importe si l'on nationalise ou non les terres, on subjuguera sûrement l'agriculteur comme les autres, en socialisant tout négoce.

VARENNES FETE SES 250 ANS

De grandes fêtes religieuses ont marqué, le 24, 25 et 26 juillet, la célébration du 250^e anniversaire de fondation de Varennes, attrayant petit village situé sur la rive droite du Saint-Laurent, à une quinzaine de milles de Montréal.

D'autres fêtes sont projetées pour le mois d'août et le commencement de l'automne. Il y aura, entre autres, dévoilement d'un monument à Mère d'Youville, fondatrice de la communauté des Soeurs Grises de Montréal et enfant de la paroisse; une exposition paroissiale, des conférences sur l'histoire locale et la visite des sites historiques.

Varennes est un lieu de villégiature remarquable, ou nombre de citoyens vont goûter le repos dans un décor enchanteur.

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A VINGT ANS

★ ★ ★ ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er AOUT 1923: ★ ★ ★

Nous sommes heureux de reproduire ici le si beau et si sympathique article de M. Omer Héroux:

Le téléphone nous apporte ce matin une nouvelle malheureusement trop attendue. Mgr Gérin, le vénérable curé de Saint-Justin, est décédé hier soir à huit heures et demie. Il était dans sa soixante-dix-huitième année.

Mgr Gérin était le plus jeune frère de l'auteur de "Jean Rivard" et d'Elzéar Gérin, l'ancien journaliste et conseiller législatif. Il appartenait à une vieille famille paysanne et il avait gardé... la terre une affection profonde. Dans sa paroisse de St-Justin, comme curé, et au dehors, comme missionnaire agricole, il fut un fervent apôtre du progrès rural. Il resta, jusqu'à la dernière heure, fidèle aux ardeurs de sa jeunesse, tout prêt à encourager les initiatives nouvelles. C'est l'an dernier encore qu'il appelait chez lui de jeunes agronomes pour stimuler le zèle des enfants de ses écoles, leur inspirer un plus vif amour de la profession de leurs pères cultivateurs.

Mgr Gérin était un esprit distingué, d'une vaste culture, affinée par la lecture et les voyages. Un journal disait récemment que sa bibliothèque privée est pleine de vieilles choses canadiennes, presque introuvables aujourd'hui. Il faudrait ajouter qu'il joignait au respect du passé, à l'amour de son petit pays, une grande curiosité du présent. Vous retrouviez dans ce modeste presbytère de campagne les principales oeuvres des écrivains catholiques d'aujourd'hui, et trois ou quatre semaines parfois après leur apparition à Paris. Son libraire avait ordre de le tenir au courant.

Très hospitalier, d'une dignité simple, d'une affabilité parfaite, il a accueilli chez lui de nombreux visiteurs canadiens et étrangers, depuis le général de Charette jusqu'à des sociologues comme Paul de Rousiers. Sans tapage, dans l'intimité des conversations familières et des promenades à travers sa paroisse, il a fait ainsi une efficace propagande pour les siens. Il les faisait voir dans la réalité de leur vie. On pourrait facilement aussi retrouver la trace de son influence dans tel ou tel travail canadien, dû à la plume de parents ou d'amis.

Mais il fut d'abord un curé—et le curé de St-Justin. C'est le plus juste hommage qu'on puisse déposer sur sa tombe, et c'est assurément celui qui lui eût davantage plu. Jeune ecclésiastique, il avait été de ceux qui, temporairement, abandonnèrent pour l'uniforme de Pie IX la vie calme et studieuse du séminaire; mais, après deux ans de séjour à Rome, il revint prendre sa place parmi les aspirants au sacerdoce. Ordonné prêtre à Maskinongé le 1er octobre 1871, il fut successivement vicaire à Gentilly, à Ste-Anne-de-la-Pérade et à St-Maurice de Champlain, puis, à vingt-neuf ans, nommé curé de Saint-Didace. Trois ans plus tard, en 1878, il était transféré à St-Justin. Il vint d'y mourir après quarante-cinq années de travail et de dévouement. Plus d'une fois, dit-on, on lui offrit la direction de paroisses plus nombreuses, mais il tenait par toutes les fibres de son être, à sa petite paroisse des Laurentides.—Il n'y a ici personne de moins de cinquante ans qui ait souvenir d'un autre curé que moi, nous disait-il un jour. Je commence à marier les petits-enfants de ceux dont, à mon arrivée dans la paroisse, j'ai béni l'union. J'ai baptisé les trois-quarts de mes ouailles. En quelle autre paroisse pourrais-je vivre?...

Pour le progrès moral, intellectuel, matériel même, de cette paroisse, il a beaucoup fait. L'une de ses dernières joies fut bien, pensons-nous, la fondation par l'un de ses paroissiens d'un petit journal local — l'Echo de Saint-Justin—qui développe l'esprit paroissial, évoque les vieux souvenirs, met à la portée de tous la substance des archives locales, traite des intérêts économiques de la région, etc. L'Echo a déjà publié des articles fort remarquables. Encore que le nom du curé n'ait jamais figuré parmi ses promoteurs, nous ne croyons pas qu'il soit téméraire d'attribuer à cette influence une bonne part de mérite dans le groupement de collaborateurs qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans une modeste feuille de paroisse. On a dit que Mgr Gérin — sa collaboration accidentelle aux journaux avait manifesté son beau talent de plume — avait formé le projet d'écrire pour l'Echo ses souvenirs. Hélas! il était trop tard déjà et, dès le premier effort, le médecin dut interdire au vénérable septuagénaire qui oubliait le poids des ans tout travail de rédaction un peu suivi.

On nous permettra, en terminant ces notes très hâtives, de rappeler que Mgr Gérin voulut bien manifester à notre oeuvre un efficace intérêt. C'est donc notre devoir de joindre ici au témoignage de notre respect pour un prêtre zélé celui de notre gratitude personnelle.

Au clergé du diocèse des Trois-Rivières, à la famille du vénéré défunt, nous offrons respectueusement l'hommage de nos profondes condoléances.

OMER HEROUX



Mgr Denis Gérin P. D. décédé à Saint-Justin, le 19 juillet 1923.

SAINTE-JUSTIN DANS LE DEUIL

La paroisse de Saint-Justin est plongée dans le deuil; elle a perdu le très digne et très cher pasteur qui depuis quarante-cinq ans lui prodiguait ses talents, son zèle, sa charité.

Notre Curé était un patriarce, un vétéran du sanctuaire; depuis trois ans il était le doyen par l'âge du diocèse des Trois-Rivières; depuis longtemps nous voyions son front blanchi par les hivers se pencher sous le poids des années; et cependant nous nous obstinions à le considérer comme un être immortel. Comme dans nos familles où les enfants aiment les vieux parents et s'ingénient à prolonger leur vie, ainsi nous demandions chaque jour au Seigneur de protéger son ministre, de lui adoucir les peines et les fatigues de la vieillesse. Tous les jours depuis quelques semaines nous entendions dire: "Est-il vrai que nous

allons perdre notre vieux Curé? Il nous semble que c'est impossible... C'était notre père..."

Ce coup tant redouté la divine Providence vient de le frapper. Mais nous ne voulons pas murmurer. Ce serait mal comprendre notre devoir si nous allions nous plaindre avec aigreur. Remercions le Seigneur en pleurant, mais remercions-le d'avoir couronné pour l'éternité son bon et fidèle serviteur. Et puis, souvenons-nous que les paroisses comme les familles se reconstituent dans le ciel. Le Pasteur qui durant quarante-cinq ans conduisit paternellement ses ouailles vers le bonheur sans fin, se retrouve là-haut avec ses paroissiens de Saint-Justin, et il attend ceux qui luttent encore dans notre vallée de larmes.

Du reste, songeons, pour notre consolation, que notre vénérable curé a laissé son manteau à un prêtre cher à son coeur, qui continuera la belle oeuvre poursuivie depuis quarante-cinq ans.

Quant à L'Echo de Saint-Justin, il est heureux de déposer aujourd'hui ses modestes sympathies sur la tombe de celui qui fut son plus ferme soutien et son plus puissant protecteur.

Mais l'oeuvre de Mgr Gérin déborde

de beaucoup les cadres de la vie paroissiale. Nous espérons en conséquence, pouvoir donner bientôt, un article biographique plus détaillé, qui viendra s'ajouter aux biographies déjà parues dans notre galerie historique.

Mgr Denis Gérin naquit à Yamachiche le 1 janvier 1846, d'Antoine Gérin-Lajoie, cultivateur, et d'Amable Gélinas; il fit ses études à Nicolet, et fut ordonné à Maskinongé par Mgr Lafliche, le 1 octobre 1871. Vicaire à Gentilly (1871-1873), à Sainte-Anne-de-la-Pérade (1873), à Saint-Maurice-de-Champlain (1873-1875), à Saint-Narcisse de Champlain (1875); curé de Saint-Didace (1875-1878). Depuis 1878, curé de Saint-Justin, où il a construit le presbytère en 1890. Zouave pontifical en Italie de 1868 à 1870 et correspondant romain de La Minerve de Montréal pendant le concile du Vatican. Missionnaire agricole. Prêlat domestique depuis 1911.

Mgr Gérin est décédé jeudi le 19 juillet 1923.

Priions pour le repos de son âme.

L'Honorable Adélard Godbout et l'autonomie provinciale

L'autonomie provinciale fait si souvent l'objet de débats chez nous qu'un étranger pourrait être porté à croire que la province de Québec est la seule à qui la constitution canadienne ait conféré un caractère autonome, c'est-à-dire le pouvoir de légiférer indépendamment et suivant ses intérêts particuliers, dans certains domaines. Nous savons tous qu'il n'en est pas ainsi, cependant, et que toutes les provinces canadiennes ont le même degré d'autonomie, que toutes ont d'ailleurs intérêt à conserver. Comment se fait-il, alors, qu'il ne semble y avoir que chez nous des menaces contre l'autonomie provinciale? S'il fallait en croire certaines gens, tout le Canada serait ligué contre Québec pour lui faire perdre son autonomie.

C'est que l'autonomie provinciale, pour les Canadiens français, constitue en premier lieu une garantie pour la conservation de leurs caractéristiques nationales, en ce qu'elle permet à la Province de légiférer, entre autres choses, sur l'instruction publique de façon à favoriser l'enseignement du français et l'instruction religieuse dans les écoles. Grâce à son autonomie, le gouvernement de Québec a pu favoriser la perpétuation de nos traditions nationales et conserver à notre province son caractère français extérieur.

C'est là un chapitre où nous avons particulièrement raison

d'être jaloux de nos droits et de notre autonomie. Les gouvernements libéraux qui ont administré la province depuis quarante ans ont conservé intact ce patrimoine, ce trésor dont la Confédération de 1867 avait confié la garde à l'autonomie provinciale. Et, dans ce domaine comme dans les autres, personne n'a jamais pris en faute le gouvernement Godbout. Avec lui la survivance canadienne-française est entre bonnes mains et l'on admettra que c'est bien là l'essentiel.

Nous avons raison de nous montrer intraitables en ce qui concerne la conservation de nos droits et de nos prérogatives, mais nous ne devons pas laisser mettre la survivance canadienne-française à toutes les sauces, dans les débats qui surgissent au sujet de l'autonomie provinciale. Dans les questions où notre survivance peut être en jeu, nous avons raison de ne point reculer d'un pouce et de nous montrer résolus à demeurer canadiens-français. Dans les autres cas, l'autonomie provinciale bien comprise ne doit pas nous empêcher de penser en Canadiens et d'envisager notre rôle en songeant au reste de la nation canadienne dont nous faisons partie.

Telle est la conception que se fait de l'autonomie le premier ministre actuel de la province de Québec, l'honorable Adélard Godbout. Cette conception est non seulement favorable à notre

survivance (qui trouve aujourd'hui toutes sortes de défenseurs) mais elle assure en même temps une autre chose qui va de pair avec elle et qui est tout aussi importante: notre progrès et notre essor comme peuple en cette terre canadienne d'Amérique.

En effet, survivre est bien beau, mais ce n'est pas suffisant. Un malade ou un moribond peut se contenter de survivre; un homme en bonne santé a d'ordinaire une autre ambition: celle de se faire une place dans la vie, sans nuire à son prochain, et de prendre sa part de ce qui peut s'obtenir par l'intelligence et le travail. Or, ceux qui ont quelque expérience de la vie savent que l'on n'y arrive pas en se querellant sans cesse avec tout le monde. Le peuple canadien-français n'est ni malade ni moribond; il a passé victorieusement la période de son histoire où sa survivance était menacée; il est arrivé à l'âge où, fort de son nombre et de ses aptitudes particulières, il peut conquérir, dans notre pays immensément riche, sa part du patrimoine national.

La politique de M. Godbout, d'inspiration large, nous conduit à cette conquête en faisant de la province de Québec et du peuple canadien-français, dans le Canada et dans l'Amérique en guerre, non pas un groupe à part, non pas une province séparée, différentes des autres, contre qui le reste du Canada et les Etats-Unis auraient des raisons de se tourner, mais en faisant de notre groupement une grande force qui apporte généreusement sa contribution à l'effort commun. Cette politique, qui ne cède rien de ce qui est essentiel à notre survivance, mais qui adapte la doctrine de l'autonomie aux exigences d'un pays en guerre, prépare à la province de Québec et au peuple canadien-français un rôle de premier plan dans la marche en avant de notre pays après la guerre.

Commentaires de l'Honorable P. J. A. Cardin

Le représentant de la British United Press ayant demandé à l'Honorable monsieur Cardin s'il avait quelques commentaires à faire à la suite de l'amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, que vient de compléter le Gouvernement britannique, il fait les observations suivantes:

Je regrette que l'amendement à notre constitution qui vient d'être approuvé par le gouvernement britannique soit maintenant partie intégrante de nos lois constitutionnelles. Le précédent qui vient d'être établi est d'importance capitale. On ne peut même présentement en mesurer toute la portée, ni en prévoir toutes les conséquences.

En toute sincérité, j'ai protesté contre ce projet d'amendement, particulièrement parce qu'il n'avait pas été approuvé par toutes les parties contractantes (les provinces) du Pacte de la Confédération Canadienne. La province de Québec avait même ouvertement manifesté son opposition.

Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit point uniquement de ce qui peut être considéré comme une atteinte portée aux droits, privilèges et prérogatives de Québec en tant que Province où la majorité des habitants est d'origine française. A mon sens, le précé-

dent intéresse également la minorité anglaise de la province de Québec, les provinces les moins peuplées du pays, en réalité chaque province du Dominion considérée individuellement par rapport à l'ensemble du pays ou dans sa relation avec l'autorité fédérale.

J'avoue que je ne vois pas quelle raison on a pu donner au très honorable monsieur Eden, le Secrétaire d'Etat pour les affaires Etrangères en Angleterre, pour l'engager à déclarer au Parlement anglais qu'il y avait urgence en la matière et qu'il fallait, si possible, faire exception aux règles de la Chambre afin d'adopter la loi en une seule séance.

C'est au mois de janvier dernier que le discours du Trône nous a annoncé qu'on procéderait au remaniement de la carte électorale, et ce n'est que le 14 juin que le Premier Ministre a annoncé que le Gouvernement avait changé d'avis à ce sujet, et que pour donner suite à cette décision du Gouvernement, le Ministre de la Justice proposerait une résolution suggérant un amendement à la Constitution pour retarder jusqu'à la conclusion de la guerre le remaniement annoncé dans le discours du Trône.

La résolution du Ministre de la Justice a trainé sur le Feuilleton de notre Chambre des Communes du 14 juin jusqu'au 5 juillet. Il ne paraissait pas y avoir urgence alors.

Je n'ai rien d'autre chose à ajouter pour le moment. ce 22 juillet 1943.

Enseignez les deux langues

Moins de 13 Canadiens sur cent parlent l'Anglais et le Français. Ces renseignements nous sont fournis par le Bureau fédéral de la Statistique dans une analyse faite lors du dernier recensement. Ce qui pourrait nous paraître plus surprenant, c'est le fait qu'il y a en ce pays 115,114 personnes qui ne parlent ni l'une ni l'autre de ces langues principales. Il est toutefois réconfortant de constater que ce chiffre du dernier recensement est inférieur de 159,715 à celui du recensement de 1931.

Les statistiques indiquent que seulement 1,474,009 canadiens peuvent parler l'anglais et le français. Ceux qui parlent seulement l'anglais se chiffrent à 7,735,486 et ceux qui parlent exclusivement le français se chiffrent à 2,181,746. Un tel état de choses n'est pas satisfaisant dans un Dominion où les deux langues sont reconnues comme officielles, où les documents du gouvernement et même les papiers monnaies sont imprimés dans les deux langues.

Il est évident que, dans ces circonstances, le manque d'une connaissance suffisante de l'anglais et du français pour gagner sa vie est, en soi, chez un si grand nombre de personnes un obstacle à "l'unité nationale" tant discutée et tant recherchée.

Il faudrait pour remédier à cette déficience, choisir entre les deux lignes de conduite suivantes:

Soit reconnaître la langue anglaise comme unique langue officielle au pays, ou insister de nouveau sur l'enseignement du français et de l'anglais dans les programmes d'étude de nos maisons d'éducation. La première alternative n'est pas admissible en vertu du texte et de l'interpréta-

tion de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. La solution au moyen des programmes scolaires demeure donc la seule pratique et désirable.

La réalisation d'un tel projet serait possible si tous les ministères provinciaux de l'éducation instituaient l'enseignement obligatoire du français et de l'anglais dans toutes les écoles et particulièrement dans les écoles primaires. C'est dans son jeune âge que l'on apprend le mieux une langue. On éprouverait peu de difficultés à enseigner aux jeunes dans les premières années des écoles publiques à parler l'anglais aussi bien que le français et vice versa.

Les avantages culturels qu'on pourrait retirer de cette éducation pratique seraient considérables, mais les avantages au point de vue national, préparant une meilleure compréhension entre les deux entités ethniques qui forment notre population, seraient immenses en vérité.

Brantford Expositor

Prime pour les cultivateurs qui achètent du grain maintenant

Pour encourager les cultivateurs de l'Est du Canada à acheter des grains de l'Ouest aussitôt que possible et à les conserver sur leur propre ferme pour alimenter leurs bestiaux l'hiver prochain, le Gouvernement fédéral paiera une prime par boisseau, basée sur une échelle mobile. Avis à cet effet a été publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture le 16 juillet.

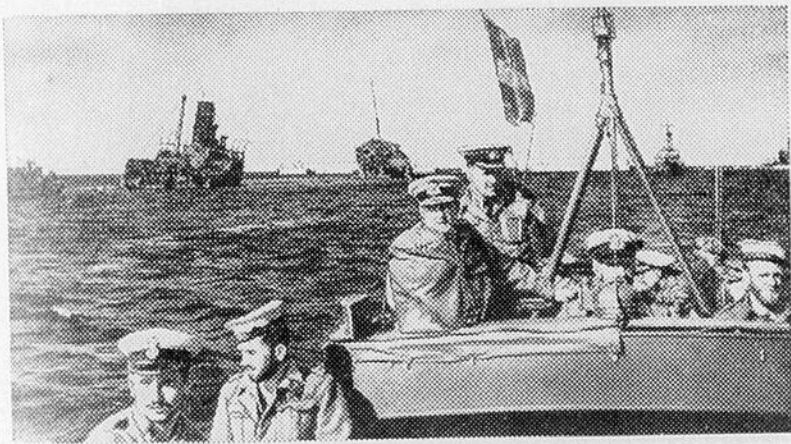
Les cultivateurs des provinces de l'Est qui achètent des grains fourragers de l'Ouest sous ce plan, que l'on appelle le plan B, recevront une prime de 3 c. par boisseau pour le grain acheté en juillet, 2½ c. par boisseau pour le mois d'août, 2 c. pour le mois de septembre, 1½ c. pour le mois d'octobre, 1 c. pour le mois de novembre et ½ c. pour décembre.

Les commandes de grains placées depuis le 1er juillet 1943 auront droit à la prime.

M. F. W. Presant, l'administrateur des fourrages concentrés, qui est chargé de l'administration de ce plan, dit qu'il devrait causer une forte augmentation dans la demande immédiate des grains de l'Ouest, à ce moment où les moyens de transport sont meilleurs que pendant l'hiver.

Les prévisions de la récolte du grain dans l'Est du Canada sont plutôt faibles et comme le nombre de bestiaux et de volailles élevés sur les fermes de l'Est a beaucoup augmenté afin de répondre à la demande anormale de vivres de toutes parts, il est nécessaire que l'on prenne des mesures immédiates pour s'assurer une provision suffisante de grains pour l'hiver prochain. Les cultivateurs qui achètent du grain de l'Ouest sous le plan B, recevront la prime de la même façon que sous le régime d'aide au transport pour les grains fourragers de l'Ouest.

Le Commandant en chef de la flotte britannique en Méditerranée rend visite au port de Benghazi en Cyrénaïque.



La photo montre Sir Henry Harwood, Commandant-En-Chef de la flotte britannique en Méditerranée, alors qu'il rend visite à Benghazi, en Cyrénaïque. On voit à l'arrière l'entrée du port de Benghazi.

Vous vous fiez à sa qualité



BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
TRADE-MARK

128F

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B1, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse bas prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.



Raison et utilité des Permis pour Spiritueux

L'émission de permis autorisant les consommateurs à acheter des spiritueux est une innovation récente de la Commission des Liqueurs de Québec, bien que cette forme de contrôle ait toujours été l'un des éléments principaux du système adopté par les gouvernements des autres provinces du pays. Toutefois, la province de Québec n'a recouru à ce moyen que parce que les circonstances le lui imposaient.

Cette mesure est nécessaire parce que le public désire acheter plus de spiritueux que nous n'en avons en magasin et que nous ne pouvons nous en procurer.

Diverses méthodes s'offrent aux entreprises ordinaires lorsqu'elles se trouvent en présence d'une situation comme celle-là. La formule ordinaire consiste à augmenter les prix afin que la demande s'ajuste à l'offre. Cependant, comme le déséquilibre entre l'offre et la demande provient de conditions anormales résultant de la guerre et dont personne ne saurait prévoir la durée, l'adoption de cette méthode entraînerait des difficultés sérieuses. Aussi serait-elle, et avec raison, condamnée par l'opinion publique aussi bien que par la loi.

Ces remarques s'appliquent à presque toutes les denrées de consommation et, dans le cas de produits essentiels, tels que les aliments, le rationnement s'impose afin qu'il y ait une juste répartition des approvisionnements disponibles. En l'occurrence, il importe de limiter la quantité qu'un particulier peut acheter au cours d'une période donnée. Tout le monde connaît ce système.

Après une étude approfondie de la situation résultant de la guerre et de ses répercussions sur ses stocks et ses sources d'approvisionnement, la Commission des Liqueurs de Québec, soucieuse de servir le public de la façon la plus équitable, a autorisé l'émission de permis.

Sous certains rapports, ces permis ressemblent aux coupons de rationnement pour les aliments et dont l'usage est généralisé. Il y a toutefois, entre les deux, des différences qu'il importe de souligner et de ne pas oublier.

Premièrement, les vivres rationnés sont essentiels à la santé et au bien-être de la nation. Quoi qu'on puisse dire des boissons alcooliques, on ne saurait les comparer avec les aliments.

Deuxièmement, le rationnement des denrées s'applique à tous les citoyens qui ont droit à une carte de rationnement, et les quantités allouées ont été établies en conséquence. Tel n'est pas le cas pour les permis de spiritueux.

En adoptant ce système, la Commission des Liqueurs de Québec estime que ces permis ne seront réclamés et qu'ils ne seront émis qu'aux personnes de bonne foi consommant des produits distillés et que celles qui ne sont pas comprises dans cette catégorie ne solliciteront pas de permis et ne se prêteront pas à l'émission illégale de permis.

La quantité de spiritueux que les détenteurs de permis peuvent se procurer est basée sur le nombre approximatif des personnes qui sont autorisées à se procurer de la boisson, d'après les statistiques de la Commission des Liqueurs.

Par conséquent, ceux qui obtiennent des permis non seulement pour eux-mêmes, mais pour les membres de leurs familles qui n'avaient pas l'habitude de faire usage de spiritueux, déjouent les projets de la Commission des Liqueurs et ils ne font que rapprocher le temps où il faudra réduire davantage la quantité allouée.

On doit toujours se rappeler que la condition essentielle à l'émission de permis, c'est qu'ils ne sont pas transférables. Le système des permis fonctionnera d'une façon satisfaisante pourvu que cette condition soit strictement remplie.

En outre, le fait qu'un permis donne droit au détenteur d'acheter telle quantité déterminée, ne signifie pas nécessairement qu'il doit acheter cette quantité. Cela représente le maximum que chaque détenteur peut se procurer et chacun doit s'efforcer d'acheter et de consommer moins que sa quote-part.

L'une des raisons principales de l'émission de permis, c'est de s'assurer que durant ces jours difficiles et ceux qui suivront, la Commission des Liqueurs ne soit pas désorganisée. Cela exigera certains sacrifices et de la discipline, mais si l'on envisage la situation avec calme, on se rendra compte que, dans les circonstances, on nous demande peu. Tout citoyen doit faire preuve de bonne volonté et s'adapter promptement à la situation.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC2F

NOUVELLES LOCALES

PAS DE QUORUM

La dernière séance régulière du Conseil Municipal qui devait se tenir lundi soir, le 2 août, n'a pas eu lieu, faute de quorum.

NAISSANCE

M. et Mme Florent Vermette (Olive Vertefeuille) sont les heureux parents d'une fille née le 29 juillet, et baptisée le 30, sous les noms de: Marie Gyslaine, Monique, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Vertefeuille, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Béatrice Vermette, sa tante. Nos félicitations.

U. C. C.

Lundi soir à 8½ hrs, réunion mensuelle des membres de l'U. C. C.

RETRAITES DES PRETRES

Les retraites annuelles pour les prêtres du diocèse auront lieu au séminaire au cours de la deuxième et de la troisième semaine du mois d'août.

La première, celle de messieurs les curés aura lieu du 9 au 14

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le prochain mariage de Mlle Yvonne Trudel, Inst., fille de feu Ovila Trudel, à M. Léopold Pépin, fils de M. et Mme Pierre Pépin. Les futurs époux habiteront la propriété de la succession Ovila Trudel.

NAISSANCE A LACHINE

A l'Hôpital St-Joseph de Lachine, le 25 juillet, à M. et Mme Lucien Desrochers, (Irène Pâquet) est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Donat, André, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Bourbonnais de Lachine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Réjeanne Desrochers, cousine de l'enfant. Nos félicitations.

GRAND MESSSES

Semaine du 8 août

Lundi 6½ h. en l'hon. de N.-D. de Pitié par Côme Mongeon. 7 h. pour Thérèse Pâquet, par M. et Mme Joseph Poissant, de Montréal.

Mardi pour Joseph Sévigny, par Mme Ephrem Dupras.

Mercredi pour Pierre St-Antoine, par Louis, son garçon.

Jedi, pour les parents défunts de M. et Mme Jules Lemire.

Vendredi, pour Xavier Philibert, quête au service.

Samedi 6½ h. pour Mme Adam Francoeur par Ide, son garçon.

7 h. pour David Morin, par sa succession.

VA ET VIENT

Le Rév. Ernest Paquin, curé à Terrebonne, Minnesota, accompagné de M. le Maire et Mme Olivier Moreau de St-Lin, ainsi que M. et Mme Philias Paquin, également de St-Lin, visitaient leurs parents de St-Justin, dimanche.

M. Ovila Laurent de Montréal, chez son père M. Jos. Laurent, récemment.

M. et Mme Arthur Gaboury de Montréal séjournent actuellement chez leurs parents de St-Justin, à l'occasion de leurs vacances.

Mlle Lucille Chaurette est de retour d'un assez long séjour à Québec.

M. et Mme Rodolphe Gaboury et leur fils Yvon, de Montréal, passèrent quelques jours de vacances à St-Justin, au début de la semaine.

M. Honoré Gagnon et sa fille, de Windsor, Ont. de passage à St-Justin, au cours de la semaine.

M. et Mme Jos Langlois, N.P. sont revenus, lundi, d'une vacance passée à Champlain.

M. et Mme Arthur Casaubon, leurs fils Edgar et Gérard, et leur fille Hélène, de Montréal, de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Mme Bernard Bourgeois de Berthierville chez M. W. H. Gagné dernièrement.

M. et Mme Albert Baril des Trois-Rivières visitaient leurs parents de St-Justin, en fin de semaine.

M. et Mme Jos Lambert et leur nièce Madeleine Lajoie de Montréal, chez M. Arthur Robitaille, dimanche.

Mlle Lucille Pâquet est actuellement au chevet de sa soeur, Mme Lucien Desrochers, à Lachine.

Mmes Raphael et Oscar Pâquet, Mlles Aurore et Clara Pâquet ainsi que M. David Pâquet de passage chez M. Albert Pâquet, à Repentigny, dernièrement.

M. et Mme Edgar Clément de Montréal passèrent une partie de leurs vacances chez leurs parents de St-Justin.

M. Roland Clément de Verchères dans sa famille, récemment.

M. et Mme Azarias B. Gagnon sont allés aux Trois-Rivières, mardi, pour assister à la prise d'habit de leur fille Françoise. Elle portera le nom de Sr Marie de Ste Claire. Ils ont aussi rencontré Sr Marie Marthe Françoise, leur fille, étudiante infirmière à l'Hôtel-Dieu. Ils étaient accompagnés de: Sr Supérieure, Mme Adélar Bastien, Mlles Françoise Bussières et Gilberte Gagnon; M. Gabriel Gagnon les conduisaient. Sont allés les rejoindre: M. et Mme Hector Deshaies, Sr Priscille, Mlles Rollande Carufel, Laure Laurent, Yvette Gagnon, Gilberte Lafrenière, Thérèse, Jeannine et Jacqueline Philibert.

Mme Raphael Pâquet de passage aux Trois-Rivières, samedi.

M. Arthur Boucher, Mme Vve O. Boucher de Lachine; M. et Mme C. Gareau et leurs enfants Jean et Thérèse, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. et Mme Guy St-Laurent, leurs enfants: Marc, Richard et Michelle, tous de

Montréal; Mme Maxime St-Louis de Maskinongé de passage chez Mme Raphael Pâquet, dernièrement.

Mlle Rachel Pâquet de Lachine séjourne pour une huitaine, en vacance, chez sa mère.

M. et Mme Joseph Brissette, M. et Mme Elphège Bastien et leurs enfants Pierrette, Roland et André, M. et Mme Anglebert Gagnon et leur fillette Gisèle, M. et Mme Rodolphe Lacharité, M. et Mme Alexandre Decoste, Mme Philippe Thauvette, M. Paul Gagnon et son amie Georgette Leroux, M. Ernest Martin, M. Gérard Lacroix, tous de Lachine, ainsi que Mme Azarias Gagnon et son fils Jean-Jacques sont allés en pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré et au Cap de la Madeleine, en fin de semaine.

Mlles Colombe et Germaine Chrétien et leur frère Gérard de Ste-Ursule chez leurs parents de St-Justin, au cours de la semaine.

MM. Donat et Gérard Clément, M. Léo Lambert et Mlle Jeannette Lambert de Montréal à St-Justin, en fin de semaine.

MM. et Mmes Adélar Morin, Charles et Edgar Clément de passage aux Trois-Rivières récemment, à l'occasion de la visite de leur fille, Sr Céline de la Présentation, du couvent des Filles de Jésus à St-Stanislas.

Le Rév. Fr. Gaston Caron de St-Barthélemi, accompagné de deux élèves en visite chez M. Adélar Morin, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Wellie Gagnon et leurs enfants, M. et Mme Donat Dupuis et leurs fils André de Montréal en vacances chez M. Aimé Dupuis.

M. et Mme Albert Rondeau, M. et Mme Donat Désaulniers et leurs enfants, tous de Montréal en visite chez M. Aimé Dupuis samedi dernier.

M. et Mme Joseph Laurent, leur fille Eva et leur fils Ovila sont allés à St-Gabriel de Brandon, dimanche.

M. et Mme Joseph Contu, Mlles Gisèle et Laure Contu de Maskinongé, ainsi que M. et Mme Ludovic Desjarlais, Mlle Lorraine Desjarlais, tous de Sorel dimanche chez M. Roméo Bellemaire à leur chalet d'été.

M. et Mme Joseph Contu de Maskinongé ainsi que Mme Ludovic Desjarlais à Trois-Rivières mardi.

Mlle Lorraine Desjarlais passe quelques jours à Louiseville, chez M. Napoléon Bellemare.

Mme Arthur X. Gagnon de passage à Montréal lundi, où elle rendit visite à son fils Pierre, hospitalisé à l'Hôpital Général de Verdun depuis six semaines. Son état est satisfaisant dans le moment.

M. et Mme Arthur Gagnon de Québec, leurs fillettes Raymonde et Huguette, visitaient M. et Mme Arthur Gagnon jeudi. Ils étaient accompagnés de Mme Azarias Gagnon de Maskinongé.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. BeL: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10
hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

Téléphone: Lancaster 1788

Heures de bureau:

9 a.m. à 9 p.m.

Dr A.-D. MILOT

B.A., — L.D.S., — D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

367 Blvd St-Joseph Est
Entrez et sonnez Montréal.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et variétés

dans tous les départements à des
prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Prix modérés

SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 8. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué.

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard

Tél.: No. 3 Maskinongé.

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicerie et peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemi, Qué.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

MARDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

MERCREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

JEUDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

VENDREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

SAMEDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-

endre seulement) 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

FEU MME O. DEVEAULT:—

Récemment est décédée à l'âge de 78 ans et 6 mois Mme Onésime Deveault née Flavie Guimond et épouse en première nocé de Théodule Durand. M. le curé D. Baril fit la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. P. Sylvio Lesage o.m.i. assisté de MM. les abbés Alfred Morin et Robert Caron comme diacre et sous diacre. Les porteurs étaient: MM. Wilbrod Bourassa, Ludger Carpentier, Freddy Lampron, Hormisdas St-Pierre, Ovila Deveault et Narcisse Lesage. Ont fait la quête: Mlles Gisèle Bourassa et Lucette Lajoie accompagnées de MM. Paul et Gaston Durand, ses petits-enfants.

Elle laisse dans le deuil trois filles: Mme Wilbrod Bourassa (Mireille), Mme Ludger Carpentier (Rachel), Mme Alexandre Lajoie (Cécile), un fils, M. Blondin Durand; ses petits-enfants: Paul et Gaston Durand, Armand et André Carpentier, Jules Lajoie, René et Paul Yvon Durand, Réal Bourassa, Mme Emile Arcand (Simone), Mlles Marie-Ange et Gisèle Bourassa, Lucille, Lucette et Odette Lajoie, Mlles Georgette et Gemma Durand, Mme Armand Picard (Yvonne) de Trois-Rivières, Mlles Juliette, Marcelle, Madeleine et Nicole Durand; ses gendres: MM. Ludger Carpentier, Wilbrod Bourassa, Alexandre Lajoie; ses belles-filles Mmes Roméo et Blondin Durand.

On remarquait aux funérailles une nombreuse assistance de parents et d'amis.

A la famille en deuil nous offrons nos profondes sympathies.

FUNÉRAILLES DE MME H. HUBERT:—

Ces jours derniers avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme Hector Hubert née Angéline Guillemette, décédée à l'âge de 53 ans. M. l'abbé Louis Marchildon faisait la levée du corps et chantait le service assisté de MM. les abbés Alfred Morin et Robert Caron.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Donat Berthiaume, Antoine Houde, Raymond Blais, Napoléon Guillemette, Omer Hubert et Victor Mineau. Faisaient la quête: Mmes Roméo Guillemette et Ovila Hubert.

Dans le cortège funèbre, on remarquait: MM. et Mmes Joseph Guillemette, Eddie Chamberland, Ovila Hubert, Hector Hubert, Jean-Claude Houde, Gustave Plante, Victor Mineau, Joseph Ferron, Jos. Désaulniers, Viateur Crête, Maurice Pelletier, Henri Berthiaume, Eugène Guillemette, Zotique Noël, Anita et Anna Désaulniers, Blanche Guillemette, Maurice Thibodeau, Gaston Lebel, Georgette et Jeannine Chamberland, Henri Béland, Sédé Noël, Paul Béland, Donat Guillemette, Arthur Blais, Omer St-Louis, Arthur Gélinas Alfred Guillemette, Arthur Rabouin, Roméo Guillemette et nombre d'autres prenaient part aux funérailles.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

ADIEU AU MONDE:—

Mlle Marie Béland, fille de M. François Béland, quittait sa famille récemment pour entrer en communauté chez les RR. SS. de la Sainte-Famille à Sherbrooke.

EN VISITE:—

Son Exc. Mgr Louis Colligan o.m.i.

Evêque des Cayes, Haïti, accompagné des RR. PP. Bédard et Labrie o.m.i. étaient de passage au presbytère ainsi que chez MM. Jos. Cloutier et J.-A. Trépanier, dimanche dernier.

NAISSANCE:—

A M. et Mme Jacques Armstrong (Rose-Aimée Noël) est né un fils baptisé Joseph Claude Bruno. Parrain: Bruno Desaulniers; marraine: Jacqueline Armstrong.

St-Barthélemi

TENNIS:—

Mercredi soir, 28 juillet, le club de tennis de St-Barthélemi avait le plaisir de recevoir celui de Berthierville. L'absence de quelques-uns de nos meilleurs joueurs a été pour une grande part dans la défaite de notre club local. Mais nous admettons avec franchise que le club de Berthierville possède des joueurs auxquels il ne fait pas bon se frotter. En passant, saluons la parfaite courtoisie de nos amis de la ville voisine; nous aimons les rencontrer et nous espérons que ce ne sera pas la dernière fois.

1er set: Mlles Laforest et Proctor vs Claire Brissette et Louise Mercure; 6-3 pour Berthier.

2e set: M. Croteau et J. Lebrun vs Henri Houle et Pierre Brissette; 6-2 pour Berthier.

3e set: Margot Piette et L. Daviault vs Dr Pierre Chauveau et Suzanne Comtois; 6-0 pour Berthier.

4e set: M. Poirier et A. Daviault vs Dr Pierre Chauveau et P.-Aimé Lincourt; 6-2 pour St-Barthélemi.

5e set: Lucien Lebrun vs P.-Aimé Lincourt; 6-4 pour St-Barthélemi.

6e set: M. Daviault et L. Daviault vs Henri Houle et Dr P. Chauveau 7-5 pour Berthier.

7e set: Renée Désy et D. Bellerose vs Suzanne Comtois et Elisabeth Mercure; 6-3 pour St-Barthélemi.

Total: 5-2 en faveur de Berthier. Si la température le permet, le club de St-Barthélemi ira rencontrer celui de Berthier, jeudi le 5 août.

MARIAGES:—

Le 14 août, mariage de M. Henri Houle, gérant de la Banque Provinciale de St-Barthélemi, à mademoiselle Marie-Marthe Comtois, fille de M. le docteur Jos. Comtois.

Le même jour, mariage de M. Herman Dumaine, inspecteur avicole, fils de M. Raoul Dumaine, à mademoiselle Luce Barrette, fille de M. Olivier Barrette.

Pour la fin d'août, mariage de M. Isidore Valois, fils de M. Arsène Valois, à mademoiselle Marguerite Lavigne, fille de M. Antonio Lavigne.

PIQUE-NIQUE:—

Organisé par le docteur Pierre Chauveau, avait lieu dimanche dernier un pique-nique pour les membres du club de tennis de St-Barthélemi, à la Plage St-Laurent de Pointe-du-Lac. Favorisés par une température idéale, une trentaine de gais lurons passèrent une journée des plus agréables sur l'une des belles plages des environs. De la part de tous les membres présents, merci aux organisateurs et... à bientôt!

Il s'en est peu fallu que notre loca-

lité ait encore eu à enregistrer un désastre. Lundi matin, vers les quatre heures, M. Gérald Lincourt se réveilla et sentit une forte odeur de fumée. Il se précipita vers son garage et constata que le feu était dans sa machine. A l'aide de voisins, et au risque d'une explosion, on combattit l'incendie avec succès, mais la machine était passablement endommagée.

On ne peut déterminer au juste la cause de l'incendie; mais ce que l'on sait, c'est que quelques minutes plus tard, le garage et les dépendances n'auraient été qu'un immense brasier.

DE CI, DE ÇÀ...

M. Antonio Lavigne, inspecteur de beurreries, vient d'être changé de territoire et travaillera à l'avenir dans les comtés de Maskinongé et de St-Maurice. Il aura quand même sa résidence à St-Barthélemi.

* * *

M. et Mme Omer Adam, de Montréal, et leurs enfants Jean, Jeannine et Lise, en promenade chez M. Pierre Sylvestre.

* * *

M. Barthélemi Gladu parti depuis lundi pour un repos assez prolongé au Sanatorium Cook, de Trois-Rivières.

* * *

Mme Napoléon Dubé et ses deux enfants Esther et Michelle, pour une quinzaine chez sa mère, Mme Norbert Lafontaine.

* * *

Mlles Marie-Jeanne et Marie-Marthe Sylvestre à Québec pour une huitaine chez Mme Antonio Cayer.

* * *

Mme Gilles Sylvestre a passé une semaine chez son frère, le docteur Lorezo Lamy, d'Ottawa.

* * *

Chez M. et Mme Jos. Morand, récemment: M. et Mme Gérard Morand, de Montréal et leurs fils Jacques et Michel; Mme Laurent Desmarais, et Mme Octe Masse, de Joliette; gardes Lucille et Florence Morand, de Montréal; Mme Donat Beaudry, de Joliette.

* * *

A Québec, pour le jour de la fête de Ste-Anne: M. et Mme J.-C. Sylvestre et leur fils Claude, M. et Mme Joseph Beaucage.

* * *

Chez M. l'abbé Y. Vandal: Mlle Elisabeth Vandal, de Sorel et Mlle Irène Bonin de Lanoraie.

* * *

Mlles Louise et Hélière Mercure, à Trois-Rivières, jeudi dernier.

* * *

Chez M. Chs-Ed. Bouchard récemment: Mme Wilfrid Bouchard, Mlle Marthe Bouchard, M. Nelson Bouchard, Mlle Georgette Dionne, M. Réal Bastien, de Shawinigan, Mlle Jeanne d'Arc Gauthier, de Montréal.

* * *

M. et Mme Jean Désy, M. et Mme Albéric Désy, de Ste-Thérèse, et leurs enfants Georges et Claire, en fin de semaine chez M. Paul Dumontier.

* * *

M. et Mme Paul Dumontier et leur fille Louise à Ste-Thérèse de Blainville, la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Jean-Louis Brizard et leur fille Louise, Mlle Thérèse et J.-Paul St-Cyr, à St-Cléophas de Brandon chez Mlle Albertine Ducharme dernièrement.

Maskinongé

VA ET VIENT:—

Le 19 juillet, M. et Mme Antonin Fréchette de Bordeaux, étaient de passage à Maskinongé, où ils visitèrent Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Clovis Fréchette, ils se rendirent aussi à Louiseville visiter MM. et Mmes Vincent Dupuis, Emile Paillet, Joseph Dupuis, Emile Buisson, Antonin Dupuis, Rogatien Dupuis, Emery Benit, Mme Armand Martin et plusieurs autres.

M. et Mme Arthur Gagnon et leurs fillettes Raymonde et Huguette de Lévis, M. et Mme Alphonse St-Yves, M. et Mme Maurice St-Yves, Mlles Floride et M.-Ange St-Yves, MM. Alfred et Viateur St-Yves de St-Léon, M. et Mme Adrien Gagnon et leurs enfants Estelle et André de Maskinongé en visite chez M. et Mme Azarias Gagnon dimanche dernier.

En promenade chez M. et Mme J.-Chs Farley: M. et Mme Viateur Farley, M. Barthélemi Farley, M. et Mme Hector Boucher et leur fillette Jacqueline, Mme Ovide Lavallée et son fils Yvon, Mme Marcel Lavallée, tous de Montréal, M. et Mme Aldéric Farley de St-Barthélemi.

M. et Mme Ferdinand Bastien et leurs enfants Lisette et Fernand de Montréal de passage à Maskinongé à l'occasion du mariage Bélisle-Trudel. Ils visitèrent en même temps Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Georges Dupuis et plusieurs autres parents.

Mme A. Lemaire de For Ever, Mass., Mme Joseph Lemyre des Trois-Rivières, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Lafrenière et M. et Mme J.-Alcide Lemyre.

Mlles Laura Lacombe et Alphonsine Saucier de Montréal ont passé une vacance de quinze jours chez leur tante Mme Ephrem Saucier.

Mme Armand Martin de Louiseville et ses enfants Laurent et Jeannine de passage chez sa mère Mme

Joseph Beaulieu.

Mlles Hélière et Lucie Foisy de Montréal ont passé une vacance de huit jours chez leur amie Mlle Jacqueline Labelle.

De passage à Sorel dimanche dernier chez M. Gérard Gagnon, M. et Mme Herménégilde Bellemare, M. et Mme Maurice Gaboury et M. et Mme Adrien Gaboury.

Mlle Marie-Rose Gaboury passe une huitaine chez sa belle-soeur Mme Albert Gaboury de St-Viateur d'Anjou.

L'Exposition Provinciale de Québec

L'exposition provinciale de Québec, la plus importante des expositions agricoles et industrielles tenues annuellement dans la province de Québec, ouvrira ses portes le 3 septembre prochain, pour la trente-deuxième année consécutive. La popularité de cette exposition est attestée par le fait que, l'an dernier, plus de 175,000 personnes l'ont visitée.

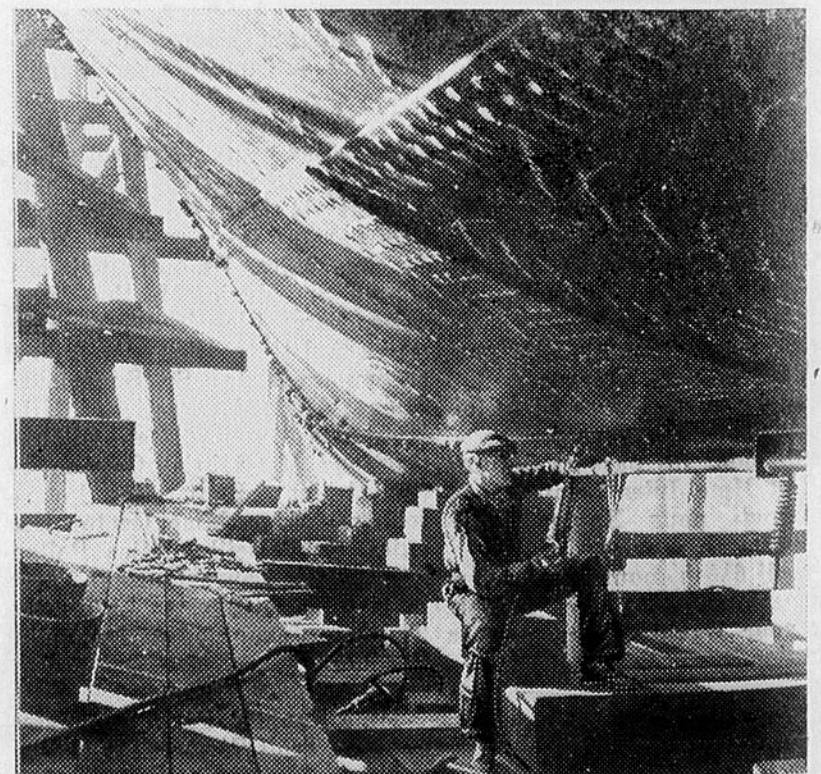
Il faut parcourir les exhibits du palais de l'industrie, du pavillon de l'agriculture, les salles des arts domestiques et des Beaux-Arts, voir les animaux de ferme et de basse-cour, pour se rendre compte des progrès réalisés d'une année à l'autre dans les différentes branches de notre vie économique.

De nombreux amusements, courses de chevaux, cirque, vau-deville, concerts en plein air, ajoutent à l'intérêt de l'exposition.

L'ouverture officielle sera faite le vendredi soir, 3 septembre et la clôture aura lieu le samedi 11 septembre.

Lisez votre journal

LA CONSTRUCTION NAVALE EN ANGLETERRE



Les ouvriers et les ouvrières des chantiers maritimes de l'Angleterre, travaillant à double rendement pour combattre la menace sous-marine, ont réussi, par leurs efforts, à remplacer les cargos coulés presque aussi vite qu'ils périsaient. Churchill affirmait récemment que la production britannique dépassait celle d'il y a six mois par 1,250,000 tonnes, et que l'excédent sur les pertes par torpillage était aussi de ce chiffre.

Notes historiques sur la paroisse de Saint-Barthélemy

La paroisse de Saint-Barthélemy comprend les seigneuries Dusablé ou Nouvelle-York, Maskinongé, partie ouest, du Chicot.

La seigneurie partie ouest de Maskinongé, fut concédée le 7 novembre 1672 par le comte de Frontenac, gouverneur, et l'Intendant Talon, à Jean-Baptiste LeGardeur de Tilly. Ce dernier vendit cette seigneurie à son frère Pierre-Noël LeGardeur de Tilly, le 24 mai 1700. Le 4 octobre 1700, P.-N. LeGardeur de Tilly échangea cette seigneurie pour un emplacement situé à la basse-ville de Québec avec Joseph-Petit Bruneau. Des héritiers de ce dernier elle passa aux mains de James Cuthbert de Berthier en 1774. En 1798 elle passa aux mains de Ross Cuthbert. Son fils James en hérita et à sa mort en 1842, elle passa à sa veuve Jane Stephens puis à Edmund-Charles Cuthbert et finalement au docteur J.-A.-Adolphe Mignault, dont les héritiers furent remboursés en 1942, par le gouvernement provincial.

La seigneurie DuSablé fut concédée le 15 août 1739 à Louis-Adrien Dandonneau, sieur DuSablé, par le marquis Charles de Beauharnois, gouverneur et Gilles Hocquart, intendant. Cette seigneurie passa en 1770 à James Cuthbert, de Berthier. De ce dernier elle passa à ses descendants.

La seigneurie du Chicot fut concédée le 3 novembre 1672 à Pierre Dupas, sieur de Braché. A sa mort en 1677, la seigneurie passa à différentes mains et fut acquise en 1770 par François Hénault, de Berthier. De ce dernier elle passa à sa veuve et à son neveu Norbert Hénault, puis à François-Antoine-Edouard Norbert Hénault.

La paroisse de Saint-Barthélemy fut formée en 1826 de la division de St-Cuthbert. Le 10 juin 1826, Mgr J. Lartigue, évêque de Montréal avertissait Mgr B.-C. Panet, évêque de Québec, qu'il "avait marqué la place de l'église de Dusablé sur un terrain de six arpents donné par la seigneresse Eno de Chicot" (1) Cette seigneresse Eno était Thérèse Dubord, épouse de feu François Hénault. C'est en son honneur qu'une concession de St-Barthélemy porte le nom de Sainte-Thérèse. Les concessions Saint-Jacques furent ainsi nommées par James Cuthbert, sei-

gneur de Dusablé qu'il nomme Nouvelle York, d'où le nom de York donné à la concession du pied de la côte.

Lors du démembrement de St-Cuthbert pour former St-Barthélemy, il y avait une population de 4,575 âmes à St-Cuthbert.

Le 17 novembre 1826, Mgr Lartigue dans une lettre à l'abbé François Marcoux, curé de St-Cuthbert, il dit que "la future chapelle de York se nommera St-Barthélemy et il faudrait un autre plan de presbytère qui logeât le curé dans le haut et laissât le bas pour l'église". (2)

Le décret d'érection de la paroisse de St-Barthélemy est en date du 1er mai 1827. Les registres furent ouverts en 1828.

Les différents curés qui se sont succédés dans cette paroisse furent: MM. François-Xavier Marcoux, ancien curé de St-Cuthbert, de 1828 à 1842; Jos-Elie Levesque, 1842-1850; Toussaint-Victor Papineau, 1850-1861; (3) Urgel Archambault, 1861-1879; Louis-Edmond Moreau, 1879-1893; Joseph Charette, 1893-1903; Régis Bonin, 1903-1927; J.-M. Clermont, curé actuel.

Sous l'administration de l'abbé Louis-Edmond Moreau, un couvent fut fondé et confié aux soins des RR. SS. des SS. Noms de Jésus et Marie, en 1881. Ce couvent fut incendié en 1939 et reconstruit à l'épreuve du feu. En 1884 le même curé fonda une Académie qu'il confia aux Clercs de St-Viateur de Joliette.

La première église de St-Barthélemy fut construite en 1827. Elle fut incendiée en 1866. La fabrique reçut la somme de \$13,120 de l'Assurance des Fabriques des diocèses de Montréal et St-Hyacinthe. L'église actuelle fut construite en 1867 par le curé Urgel Archambault. La paroisse de St-Barthélemy fut démembrée en 1839, pour former Saint-Edmond. Elle le fut de nouveau en 1909 pour former Saint-Viateur d'Anjou.

SARSEL.

1. — Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1941-42, page 485.
2. — Idem, page 493.
3. — Frère de l'honorable Louis-Joseph Papineau.

La valeur de la Sicile

Voici quelques aperçus d'un intérêt militaire dans leur rapport avec la durée de la guerre. Fournis par un correspondant de la Presse Associée, ils nous font apprécier la valeur de la Sicile, et connaître ses objectifs possibles, advenant l'occupation de cette île par les Alliés;

1. La Sicile possède quelque vingt aérodromes d'où l'on pourrait effectuer des raids sur toute l'Italie pour la forcer à se retirer du conflit.

2. Elle pourrait servir de base pour des opérations terrestres contre la péninsule italienne.

3. Elle pourrait servir de lieu de départ pour un mouvement de pinces contre la péninsule grecque, l'autre branche s'avancant du Moyen-Orient.

4. Elle fait partie d'un groupe d'îles, dont la Sardaigne, qui pourraient servir de tremplin pour se rendre dans le sud de la France.

Le contrôle de la Sicile permettrait la domination de la navigation en Méditerranée.

Dans le cas où l'attaque se continuerait de la Sicile, à travers l'Italie, en remontant la péninsule, il y aurait deux routes d'ouvertes, dont l'une, vers l'ouest, en direction du sud de la France. Une telle poussée réaliserait les engagements du président Roosevelt pour la libération du peuple de France de la domination de l'Axe. De fait le général Henri Giraud a affirmé que les forces françaises de l'Afrique du Nord se chiffrent à 300,000 hommes qui sont prêts à porter le coup quand ils auront les armes. L'autre poussée porterait les Alliés à travers l'Adriatique et de là vers le nord, coupant ainsi les réserves d'huile affectées à la machine allemande. De même, la conquête du nord de l'Italie procurerait des aérodromes beaucoup plus près du cœur de l'Allemagne, permettant aux bombardiers de pilonner l'industrie nazie. La Crète — où les Commandos ont déjà effectué plusieurs raids — et la Grèce où l'on rapporte que l'Axe concentre des troupes italiennes sous le commandement d'officiers allemands, pourraient fort bien être une autre route pour l'attaque méditerranéenne. Une attaque à ces endroits serait d'autant plus avantageuse qu'on peut s'attendre à ce que les habitants de ces pays reçoivent les armées alliées avec enthousiasme. La traversée de la Manche, pour attaquer les côtes de l'ouest de l'Europe, reste toujours dans le domaine du possible, nonobstant les fortifications formidables qu'il faudrait percer. La route est courte, il serait facile de maintenir l'élément de surprise alors qu'on pourrait s'assurer de l'écran protecteur d'une nuée d'avions au cours des manoeuvres.

Pour une meilleure gestion municipale

Ces cours d'administration municipale qui vont bientôt commencer, sous les auspices et par les soins du ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, dans les comtés de Chicoutimi, du Lac Saint-Jean et de Roberval, constituent une initiative fort intéressante. Jamais, en effet, on n'augmentera trop la compétence des personnes qui ont à gérer les services municipaux de nos cités, villes et villages à travers la province.

Vers le milieu du mois d'août prochain, ce sera aux personnels administratifs de la région chicoutimienne de commencer à profiter des nouvelles leçons. L'école étant, peut-on dire, une école nomade, il est permis d'espérer que tous ses autres districts du Québec auront, à leur tour, l'avantage de suivre l'enseignement spécial dispensé par le ministère des affaires municipales.

On donne déjà, depuis une couple d'années, à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, et probablement aussi à l'Université Laval de Québec, plusieurs cours particuliers qui préparent aux carrières de l'administration publique. Il y en a même un ici qui porte précisément sur l'administration et ses services municipaux. Mais les leçons du gouvernement de Québec ne feront pas double emploi, étant donnés qu'elles s'adressent surtout aux secrétaires-trésoriers des municipalités.

Leur apprendre à connaître davantage leurs responsabilités officielles et les moyens de s'en acquitter avec toute l'efficacité possible, les entretenir des problèmes scolaires, des rôles d'évaluation, des travaux de voirie, ponts, cours d'eau, finance, comptabilité, etc., autant de sujets pratiques sur lesquels il est désirable que nos fonctionnaires supérieures aient des données exactes et au point. L'hon. Oscar Drouin et ses collaborateurs ont donc été bien inspirés en créant les cours dont la série est sur le point de s'ouvrir.

Plus les affaires des municipalités du Québec seront en ordre et plus nous pourrons envisager l'avenir avec confiance. Et cela est vrai non seulement des municipalités de Chicoutimi, Lac Saint-Jean ou Roberval, mais encore de la province entière. C'est pourquoi les administrateurs ne doivent perdre aucune occasion de s'instruire de leurs devoirs, plus importants aujourd'hui que jamais.

LES RECRUES DE LA WAAF DANS UN NOUVEAU ROLE



En Angleterre, on se sert depuis le début de la guerre, de ballons de barrage ancrés à des remorqueurs. C'est ainsi qu'on peut protéger l'estuaire des rivières, des fleuves anglais. Les recrues de la WAAF, division féminine de la RAF, sont employées à guider les équipages de ces remorqueurs, et elles s'acquittent de cette tâche avec grande aisance. Là comme ailleurs elles s'affirment en auxiliaires précieuses.

LES PILOTES DE COMBAT DE MALTE A L'OFFENSIVE



Cette photo, remarquable de mouvement et d'action, montre des pilotes de la RAF courant vers leur avion, pour répondre à une alerte sur l'île de Malte. Malte fut attaquée et bombardée peut-être plus, proportionnellement à son étendue, que n'importe quelle autre place forte. Et la dévastation qui en résulte est tragique. Pourtant, elle a sorti victorieuse de ces heures horribles, grâce au courage et à l'audace des pilotes de la RAF, dont les actions d'éclat dans le ciel maltais ne se comptent plus.

Nourritures

C A R O N A

Pour tous les animaux de la ferme

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul

— — — Montréal

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

Tribune politique. —

M. Bourassa, à 75 ans, émet quelques idées . . .

Le seul devoir des Canadiens, c'est de défendre leur territoire contre tout ennemi qui l'attaque, mais nous n'avons affaire à aucune des guerres de l'Angleterre!

Les restrictions imposées par le gouvernement libéral sont beaucoup plus tyranniques et sévères que celles de Sir Robert Borden. Pendant la dernière guerre, j'ai prononcé peut-être 30 discours, écrit 100 articles dont un seul me vaudrait le sort de Camillien Houde! — d'être détenu dans un camp de concentration, sans procès et contrairement à tous les principes les plus anciens et les plus indiscutables de la constitution.

Un vieux proverbe dit: "Mordu d'un chien ou d'une chienne" — Mais il m'a paru que la chienne libérale avait des crocs moins longs que le bouledogue tory; or les crocs lui ont poussé, à tel point que je pourrais appliquer à la politique King ce qu'un anglais écrivait pour l'Angleterre de l'autre guerre; — on avait adopté une politique de guerre contraire aux habitudes de liberté de l'Angleterre et l'on disait que c'était pour écraser le capitalisme prussien. Et cet anglais de dire: A quoi bon combattre la Prusse si nous nous faisons Prussiens nous-mêmes? . . .

Une longue liste d'ordres en conseil de lois et de décrets ont été adoptés par Ottawa depuis la dernière fois que vous avez eu la chance de la malchance de voter; on a mis des entraves aux libertés les plus légitimes et les plus nécessaires.

Aux agriculteurs on crie: Produisez, produisez, produisez... et on vous coupe les grains de semence, les machines aratoires, la main d'oeuvre. Nous n'aurons même pas de patates à manger parce que beaucoup de cultivateurs n'en ont pas semé!

Nos gouvernants sont pris de folie, de délire. Depuis déjà trois ans et demi, sur l'ordre tantôt de Londres, tantôt de Washington — plus souvent de Washington — ils doivent amener nos règlements; envoyer du manger ici et là. On rationne le consommateur canadien et on charge des navires dont la grosse partie ne se rend pas en Angleterre. Nous nourrissons les morues du St-Laurent et les requins de l'Atlantique!

Washington fait passer des ordres par Londres; ordres qui reviennent à Ottawa, chaque fois, King et ses collègues disent: Ainsi-soit-il, et tous les députés acquiescent! M. King est expert dans l'élevage des moutons!

Quand M. King est arrivé à Ottawa, il était plus nationaliste que moi; en 1926, à la conférence de Londres, il a commencé à mollir; en 1937, à une autre conférence de Londres, il a encore plus mollir. Quand il servit de cornac au Roi et à la Reine à travers le Canada, il a perdu la tête complètement!

Il ne s'agit pas de se révolter ni de faire du tapage. Il s'agit de prouver notre héritage de fierté. Nous sommes au Canada chez-nous. Tous les Canadiens ont droit de considérer le Canada comme unique patrie!

Arrêtons-nous de faire le jeu des petits politiciens.

Cette guerre, je la dénonce, parce qu'elle est en train de désorganiser tout, de démoraliser tout le monde.

Si vous voulez protester contre de tels abus de pouvoir, vous devez donner un vote total qui compte . . . Il n'y a que le vote pour affirmer votre situation; faire comprendre au gouvernement qu'il est temps de mettre les freins, parce qu'il n'y a plus de doute que le Canada n'est pas menacé.

Avant d'obéir aux ordres de Roosevelt et Churchill, le gouvernement doit obéir aux vœux du peuple canadien!

Des phrases comme celles-là, venant d'un homme qui a la carrière d'Henri Bourassa, dites solennellement à 75 ans bientôt sonnées . . .

Quelle claque pour un gouvernement!

Quel glas pour ceux qui n'ont fait que suivre . . .

L'Ontario par son vote décisif le laisse suffisamment entrevoir.

Au fil de ma plume

La jeunesse a pour elle le culte des grands enthousiasmes. Rappelons-nous, avec émotion, nos rêves de dix-huit ans; nos ambitions dorées de vingt ans; nos enchantements suralimentés; nos naïves admirations, bref, notre soif brûlante de tout vouloir êtreindre, à la fois . . .

L'âge mûr arrive qui balaye tout cela rudement, définitivement. La vie a dénoncé les pièges camouflés de l'inexpérience; voilà qu'elle dompte ses sujets les plus insoumis; qu'elle les modèle à sa façon; qu'elle les musèle. C'est elle qui reste le professeur compétent qui nous instruit de façon vraiment pratique et

efficace.

Ce qui compte en somme: c'est l'expérience acquise: V. g. — nos expériences personnelles. L'expérience du prochain ne nous émeut guère, ne nous sert pas du tout. Il faut que nous fassions, pour notre bilan personnel, le sec apprentissage de la vie, et que nous apprenions par nous-même que le feu brûle, que l'onde est traîtresse et engloutit, qu'aux épreuves, quelque chose est bon.

Cependant, il ne faut pas doucher brutalement l'enthousiasme de nos cadets, parce qu'il leur sert de puissant levier. Leur donner, de temps à autre, et avec une souriante discrétion, quelques avertissements qui prennent figure d'orientation; leur

EN LISANT . . . Glanures . . .

LE DANGER FUTUR. —

Le simple bon sens nous renseignait d'ailleurs: M. King piétinant ses anciennes promesses et les engagements de son ami aujourd'hui disparu Ernest Lapointe, a fait voter la loi de conscription pour service n'importe où, parce qu'il avait l'intention de l'appliquer un jour. A moins d'être insensé, l'homme qui sème du blé veut récolter du blé; l'homme qui s'achète une automobile a l'intention, d'une manière ou d'une autre, d'utiliser cette automobile; et le premier ministre qui fait voter la conscription pour service n'importe où conscrira vos fils pour service n'importe où.

Il les conscrira le jour où l'invasion de l'Europe, qui progresse rapidement mais qui coûte des milliers et des milliers de vies humaines, aura semé des vides dans l'armée canadienne, et que pour combler ces vides on viendra chercher des soldats là où ils sont. M. King, qui a déjà expédié nos conscrits en Jamaïque, les enverra bientôt en Europe ou en Afrique pour le motif qui a poussé M. Borden en 1917 à conscrire les jeunes Canadiens; parce que notre effort de guerre est si disproportionné d'avec nos moyens, qu'il réclame plus d'hommes, — et que, comme le prouve la présente crise de la main-d'oeuvre, ce matériel humain commence à faire défaut.

PREVISIONS DE NOS VOYAGES D'APRES-GUERRE. —

Un très beau succès,

Couronné par l'établissement d'un record de vitesse:

Telle a été la première traversée de l'Atlantique effectuée par les Lignes aériennes trans-Canada;

L'avion de la compagnie canadienne qui entreprenait ce premier voyage transatlantique n'a pris que douze heures et vingt-six minutes pour se rendre de Montréal en Grande-Bretagne. Il a parcouru en une demi-journée une distance qui ne peut être franchie qu'en cinq ou six jours par les paquebots les plus modernes et les plus rapides.

SI C'EST VRAI . . .

Aux yeux des citoyens britanniques notre rationnement d'essence paraît absolument gigantesque. Depuis assez longtemps tout voyage de plaisir en auto

donner un minimum de conseils éprouvés en les suggérant plutôt qu'en les imposant. C'est ainsi que toutes leurs actions seront bien raisonnées, bien pesées.

Tout le reste n'est que du brillant, de la camelote, de l'accessoire. Car ce qui compte dans la vie, c'est la solidité, le courage, la valeur: toutes choses qui ne ressemblent en rien à nos enthousiasmes échevelés d'il y a vingt ans . . .

P. V.

La vérité est un alcool dangereux qu'il ne faut servir qu'à petites doses.

Il vaut mieux être regretté que de s'attarder.

Il n'y a pas de hasard, il n'y a que la série logique des conséquences.

La mer se retire toujours et livre de nouveau le rivage aux baisers du soleil.

Beaucoup de gens sont sincères au moment où ils parlent. La difficulté est de le rester.

C'est une grande force que de résister à l'opinion. Les habitudes qu'on nous reproche sont souvent nos meilleures qualités.

Certains amis sont prêts à vous jeter à l'eau, pour avoir la médaille de sauvetage!

Il faut beaucoup d'imagination pour être souvent de mauvaise humeur!

ABSENCE A NOTER

Le Dr

ROBERT TRUDEL

DENTISTE

à Louiseville

avise sa clientèle et le public de son absence de ses bureaux

Du samedi midi, 7 août
au jeudi midi, 12 août

n'existe plus en Grande-Bretagne et le nombre des automobilistes de trois millions qu'il était est tombé à 250,000.

On alloue de l'essence aux automobilistes qui font du travail essentiel à la guerre et ils doivent le prouver amplement; à ceux qui véhiculent des invalides et enfin à ceux qui ont mission de transporter les vivres, les aliments. Le gouvernement vient encore de réduire de dix pour cent la ration actuelle ce qui veut dire que même les privilégiés devront remiser leur voiture deux et trois jours par semaine. Il est courant de voir des inspecteurs devant les églises, théâtres, cinémas, places, s'enquérir auprès des conducteurs sur les raisons exactes de l'emploi de leur voiture.

LE CHAOS FEDERAL. —

Il en va ainsi de toute la politique fédérale actuelle. C'est un chaos d'ordonnances et de contre-lois, de commission et de comités où le juriste le plus expert a peine à se retrouver. C'est un jeu d'équilibre dans l'espace, un maquis au milieu duquel nous

devons nous débattre les yeux fermés, et dans lequel pourtant nous ne demandons qu'à pouvoir nous retrouver.

Or, en face de ce fouillis, le Bloc Populaire nous présente une politique fondée avant tout sur le respect des valeurs morales, sur l'intégrité de la famille, sur la consécration de tout ce que, dans Québec, nous sommes habitués à considérer comme de première importance. C'est pourquoi nous ne pouvons dans la présente élection que lui donner notre appui le plus sincère, et demander à la population des comités de Stanstead et de Cartier d'envoyer à Ottawa deux représentants de plus qui appuieront à la suite de M. Raymond, les justes revendications de la province de Québec et de la population canadienne de langue et de culture françaises.

CONSEILS AUX JEUNES

S'adressant aux jeunes gens dont la première ambition est de s'enrichir vite le riche industriel a dit: "Ils devraient savoir qu'il y a deux moyens de faire des affaires. Le premier est de faire de l'argent son maître et l'autre d'en faire son serviteur. Depuis quarante ans, ce dernier moyen a été ma méthode en affaires. Je crois que c'est la seule façon qui aura du succès en affaires à l'avenir."

"Une affaire, affirma-t-il en terminant, n'est jamais une bonne affaire tant qu'elle ne profite pas autant au public, aux employés qu'à soi-même."

Ford, qui est alerte et vigoureux en dépit de ses 80 ans, prédit une grande prospérité pour le commerce et l'industrie. Il est convaincu que c'est l'industrie seule qui pourra faire disparaître la pauvreté et donner la seule sécurité sociale possible à l'humanité aujourd'hui, celle de pouvoir produire ce dont elle a besoin.

A Louiseville, 35 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE DE LA TÊTE.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

Ecole de formation sociale

Les trente chambres disponibles à la Villa la Broquerie ont été toutes occupées du 23 au 29 juillet par un groupe de prêtres et de laïcs désireux de répondre à l'appel du Pape et de travailler à instaurer un ordre social meilleur d'après l'enseignement des encycliques. Ils venaient de plusieurs régions: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Nicolet, Joliette, Sorel. Et de tous les milieux sociaux, depuis la magistrature jusqu'au monde ouvrier. Les chefs du syndicalisme catholique étaient particulièrement nombreux. L'intérêt des sujets traités, la haute compétence des professeurs, l'agencement et la variété des exercices, l'apport personnel des étudiants aux discussions ont fait de cette session intensive une réunion des plus fructueuses.

Ce n'est pas seulement une connaissance plus exacte de la doctrine sociale catholique que chacun a rapportée de ces jours d'étude, mais encore la conviction que seule cette doctrine peut sauver notre pays de l'anarchie et un plan d'action pour la faire pénétrer, par un travail méthodique et coordonné dans les esprits d'abord, puis dans les institutions et les lois. Peu d'oeuvres sont aussi urgentes à l'heure actuelle.

Le principe de légitimité

Quelques agences sociales font une campagne de publicité pour obtenir qu'on place les enfants illégitimes sur le même pied que les enfants légitimes, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Les tenants de cette opinion vont jusqu'à nier toute différence entre la légitimité et l'illégitimité. Par exemple le Dr George F. Davidson, directeur de la Canadian Welfare Council affirme que cette différence ne s'appuie ni sur le sens commun ni sur la justice, à notre époque." Et M. Ralph Henson, président du Toronto Welfare Council: "L'enfant illégitime n'est qu'une fiction de la loi, une telle chose n'existe pas."

Il est surprenant, remarque le Canadian Register auquel nous empruntons ces citations, de trouver des vues si superficielles chez des personnes qui sont en

charge du bien-être social. Le principe de légitimité est essentiel à toutes nos lois de succession. Il est essentiel à l'unité de la famille et spécialement aux droits de la femme mariée et de ses enfants légitimes. Ces vues "libérales" offrent un appui juridique à l'infidélité et à la licence, et elles dépouillent la femme mariée de la reconnaissance légale et de la protection auxquelles elle a droit de par la loi naturelle. On se plaint de ne pouvoir corriger facilement les causes qui font négliger l'éducation des enfants. La plus grande de ces causes est sans contredit l'absence du sens de la responsabilité chez les parents. Abandonner le principe de la légitimité ne peut qu'affaiblir davantage ce sens de responsabilité.

Le bombardement de Rome

Sous le titre "Deuil catholique", Relations publie un éditorial émouvant sur le bombardement de Rome. Il faudrait le lire en entier pour comprendre les sentiments que doivent éprouver les catholiques éclairés devant ce tragique événement. En voici, au moins, la conclusion:

"Quand nos soldats partirent pour l'autre côté, nous les avons accompagnés de nos vœux et de nos prières. Nous n'avions pas besoin de la "propagande" de salarés quelconques pour leur dire qu'ils allaient libérer le monde et la chrétienté d'une oppression inique. Nous l'avons cru, nous le croyons encore, et nous agissons en conséquence. Mais notre espoir de les voir revenir couverts d'une gloire immaculée a fait place à une indicible tristesse. La besogne qu'ils ont faite était peut-être indispensable. Nous les avons vus entrer dans l'histoire, en emboitant le pas à Néron et à Alarie, aux Vandales et aux Goths, aux pirates de Robert Guiscard et aux lansquenets du Bourbon. Ils ont pris leur place dans le triste défilé de ceux qui ont porté la main sur Rome. Cependant Attila et les Huns avaient épargné Rome. Les aviateurs durent obéir aux ordres qu'ils reçurent. Nous ne gardons pas rancune à ceux qui donnèrent ces ordres. Ils n'ont pas su ce qu'ils faisaient. Ils ne le sauront peut-être jamais. Peut-être sont-ils incapables de s'élever au-



A votre service: JACQUES PAILLÉ, St-Justin, Qué.

dessus de ces événements transitoires, parce qu'ils ne savent pas distinguer entre un succès qui passe et une flétrissure qui demeure à jamais."

Secours aux Polonais

Le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de S.S. Pie XII vient d'écrire à S. Exc. Mgr Gawlina, qui s'occupe de secourir la population polonaise en Russie: "Le Saint-Père est profondément heureux d'apprendre que Votre Excellence exerce une activité aussi magnifique et qu'elle se dévoue au travail apostolique en apportant un si grand secours aux catholiques polonais qui se trouvent en Russie. Le Saint Père a été profondément consolé quand il a su que Votre Excellence tâche avec ferveur d'assurer l'avenir des enfants polonais, et fils de l'Eglise."

AU CANADA CETTE SEMAINE

Le parlement vient de terminer une longue session et ses membres prennent enfin un repos bien mérité. Députés et ministres ont regagné leur foyer, fuyant les chaleurs de la capitale fédérale où il ne se regroupent vraisemblablement qu'en janvier prochain.

Les oeuvres de cette session n'ont vraiment rien eu de bien sensationnel, ni de particulièrement satisfaisant pour le grand public. La situation de la main-

d'oeuvre engendre même des désapprobations et les conditions qui régnaient au moment de la démission de M. Elliott Little du dictatorial Service national Sélectif ne se sont guère améliorées. Mais, dans l'ensemble, le public est bien prêt à reconnaître que le Canada fait une belle oeuvre de guerre. La production a été formidable, beaucoup plus même que les Canadiens se l'imaginaient possible. Les troupes canadiennes à l'oeuvre ont démontré qu'elles étaient égales à celles de leurs pères qui se sont battues en France il y a un quart de siècle. La Marine canadienne s'est taillée une réputation internationale et, bien que petite par le nombre elle a rendu de vaillants services.

Entre temps, les citoyens canadiens sont en droit de se féliciter de la façon remarquable dont ils acquittent les impôts records tout en trouvant aussi des fonds pour souscrire aux Emprunts de la Victoire et aux Certificats d'Epargne de Guerre. Le citoyen moyen accueille aussi sans trop récriminer les ennuis du rationnement, ainsi que les nombreux ennuis de la guerre.

Mais maintenant, pour un autre mois au moins, la chaleur se maintient: elle favorise le tourisme. Cette année, le nombre des touristes n'est pas aussi grand et voici ce qu'on suggère. Prendre avantage de l'absence du tourisme pour rendre plus agréable ce qui pourra l'attirer. On n'a pas su non plus apprécier suffisamment les régions qui nous avoisinent. Rien de mieux que de trouver le temps de les visiter. Se reposer un peu en août, à jouer au tennis, au golf, aller à

la pêche. Peut-être qu'ainsi que nous découvrirons ce que les Américains aiment particulièrement dans leur visite du Canada: nous apprendrons de notre côté à l'aimer un peu davantage grâce à nos découvertes des beautés de notre cher pays.

Les arts domestiques au Parlement

Une double exposition de l'artisanat québécois et de l'artisanat britannique s'est ouverte récemment à l'hôtel du gouvernement, à Québec, dans les salles du Café et des Bills publics et privés.

L'exhibit de la province a été fourni par l'école des Arts Domestiques; il groupe non seulement divers travaux de l'artisanat québécois, mais aussi des pièces venant de nombreux pays alliés, France, Belgique, Suisse, Chine, Etats-Unis, Amérique du Sud et autres.

L'exhibit britannique a été organisé par le London British Council et sera montré dans différentes villes du pays.

Dans les deux exhibits, on peut voir des tissus et des tapis de fabrication domestique, des sculptures sur bois, de la poterie, etc.

Les deux salles d'exposition sont situées dans l'édifice central, près de la porte principale. Le public est cordialement invité à visiter les divers exhibits,

LA VICTOIRE DE LA 8ième ARMEE A MARETH



La photo nous montre le gigantesque barrage d'artillerie qui ouvrit la campagne de Mareth. Cet assaut se termina par la déroute complète et honteuse des troupes allemandes. L'armée de Rommel, cet Afrika Korps invincible et supérieur, dut plier bagage devant l'avance Alliée, et le combat se termina, c'est presque le cas de le dire, faute de combattants.

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
TÉL. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Pharmacie - Librairie
PHOTOGRAPHIE
Journaux et restaurant

LA PHARMACIE BERTHIER

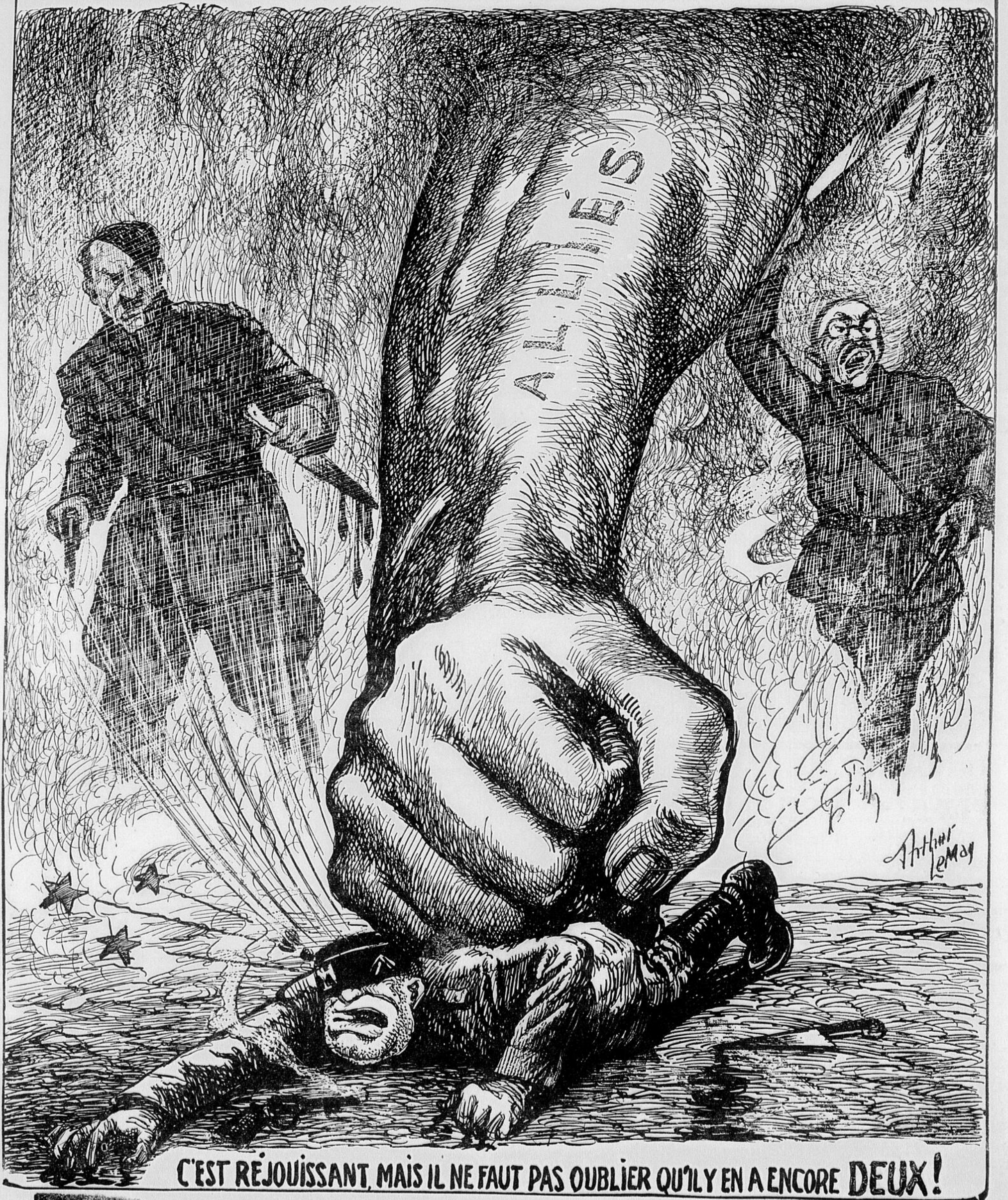
55 RUE de FRONTENAC
(près du manoir)

TEL. 70

Berthierville.

Le MONDE COMME IL VA par J. Arthur Lemay

EN VOILÀ UN !



C'EST RÉJOUISSANT, MAIS IL NE FAUT PAS OUBLIER QU'IL Y EN A ENCORE DEUX !

VE
C
L
juin
d'E
s'ét
sous
gu
puis
con
L
choi
con
guy
fois
des
rie
Qué
clan
chio
A
and
A
taai
Th
net,
Se
vallé
Cé
Gard
Ex
Char
Di
Faut
A
a vot
l'aide
Un
versé
Canad
Une
trové
étude
IL N
L'EM
LIEN
C'é
mier
une d
et les
te sa
au m
sous
alle
Jan
"bluf
sien
avec
débar
tun.
L
nistr
Bado
le pa
rir
prest
Suf
ni av
victoi
n'y a
G
H
G

Chez les Chevaliers

La Revue Colombienne de mai-juin, nous annonçait que le conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb s'était réuni à Montréal, le 27 juin, sous la présidence de M. Ludger Faguy. C'était la première réunion depuis la réélection des membres du conseil au Congrès de mai.

La ville de St-Hyacinthe avait été choisie pour la tenue du 44ième congrès provincial. M. Ludger Faguy est choisi pour la neuvième fois Député d'Etat. Les autres grandes barbes qui dirigent la chevalerie colombienne dans la province de Québec ont été aussi réélus par acclamation. Il est bon que vous sachiez leurs noms et voici:

Aumônier d'Etat: S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.
Avocat d'Etat: M. Adélar Fontaine, C. R., M. P.

Trésorier d'Etat: M. Fabio Monet, C. R.

Secrétaire d'Etat: M. Julien Lavallée.

Cérémoniaire d'Etat: M. A.-A. Gardiner.

Ex-député d'Etat: L'hon. juge Charles-Auguste Bertrand.

Directeur suprême: M. Francis Fautoux, C. R.

A cette réunion le conseil d'Etat a voté une somme de \$100.00 pour l'aide à la presse acadienne.

Un montant de \$25.00 sera aussi versé à l'association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba. Une bourse de \$100.00 a été octroyée à un élève poursuivant ses études classiques.

LE PUBLICISTE.

IL NE RESTE PLUS RIEN DE L'EMPIRE COLONIAL ITALIEN, ET ENCORE MOINS DE MUSSOLINI

C'était en juin 1940 que le premier ministre Mussolini, dans une de ses adresses les plus vides et les plus pompeuses disait toute sa fierté d'attaquer la France, au moment où celle-ci gémissait sous le débordement des troupes allemandes.

Jamais dans l'histoire un "bluff" aussi retentissant que le sien n'aura été accompli, mais avec le résultat que son pays s'en débarrasse comme d'un importun.

La nouvelle que le premier ministre d'Italie était le maréchal Badoglio indique clairement que le parti fasciste achève de mourir avec Mussolini et le faux prestige qu'il lui avait donné.

Suffisant et frondeur, Mussolini avait promis à son peuple une victoire étonnante pour 1942. Il n'y a qu'un seul mot d'ordre,

avait-il dit: conquérir! conquérir! conquérir!

La campagne d'Ethiopie l'avait rendu très fier, car malgré les sanctions que lui avaient imposées 52 pays, il a triomphé. De 1936 à 1939, il trompa les hommes d'Etat français et anglais sur sa politique de non-intervention. Pourtant, en Espagne, il envoya de nombreux bataillons combattre pour le parti fasciste de Franco.

Il annexa l'Albanie en 1939. Les réalités sont apparues peu à peu, à mesure que les alliés devenaient plus puissants. Que reste-t-il de l'Empire italien, de l'Ethiopie reconquise par les Alliés, de l'Afrique nettoyée et de la Sicile et de Pantellaria.

La Méditerranée, mer que Mussolini appelait Mare nostrum (notre mer) est devenue pour les alliés l'avenue de l'invasion, le chemin direct pour envahir l'Italie.

Mussolini n'est plus qu'un ridicule duquel les italiens se seront débarrassés.

NOTRE RELIGION

L'impie dit: Je n'ai pas de religion et je me porte très bien.

Le Croyant répond: Mon chien aussi.

Le 1er—L'Eglise a fait son temps.

Le 2e—Oui, mais elle a rengagé.

Le 1er—La papauté mourra.

Le 2e—Oui, à la fin du monde.

Le 1er—Je ne crois que ce que je comprends.

Le 2e—C'est pour cela que tu ne crois à rien.

Le 1er—On ne doit croire qu'à ce qu'on voit.

Le 2e—Je crois pourtant à ton esprit.

Le 1er—Les curés ont un bon métier.

Le 2e—Pourquoi ne l'as-tu pas appris?

Le 1er—Tu crois ton curé qui te promet le ciel.

Le 2e—Toi tu crois ton député qui te promet la lune?

Le 1er—Il n'y a pas de ciel.

Le 2e—Il n'y en a pas pour les vauriens.

Le 1er—Il n'y a pas d'enfer.

Le 2e—Il n'y en a pas pour les braves gens.

Le 1er—L'enfer, personne n'en est revenu.

Le 2e—Cela prouve qu'on n'en sort pas, mais non qu'on n'y entre pas.

Le 1er—Après tout, il faut vivre.

Le 2e—Non, non, après tout, il faudra mourir.

Le 1er—Je n'ai pas la foi; je l'ai perdue.

Le 2e—Raison de plus pour la chercher.

Le 1er—Le Catholicisme est une religion d'argent.

Le 2e—C'est même une religion d'or.

La Cle de Quincaillerie

— LORANGER —

1337 est, Avenue Mont-Royal, MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de briques.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

Femme oubliée

(par M. Morin)

Pauvre femme meurtrie par l'amour.

Dans ta longue robe parfumée,
Tu te miras dans l'étang des jours.

Ainsi qu'une fleur infortunée.

Ton regard trahit toujours ton âme.

Ce sépulchre de désolation,
Et ton coeur, ce coeur blessé; ô femme,

Il gît, étranglé par l'affliction.

Sans cesse l'image de l'aimé,
Inaltérable, subsiste en toi,

Et sa vision hante ta pensée,
Lorsque se dessiner tu la vois.

Inconscient, il passe sous tes yeux.

Ne soupçonnant ton mal invisible,
Et ton regard rayonnant d'aveu

Croule dans sa pensée illisible.

Alors au loin tu suis sa silhouette,
Il marche rapidement, heureux,

Et toi femme tu penches ta tête,
Désespérée et les larmes aux yeux.

M. M.

LOCOMOTIVES MONSTRES

Le Canadien National est appelé à transporter en temps de guerre beaucoup plus de voyageurs et de marchandises qu'en temps ordinaires et cette augmentation nécessite l'emploi de locomotives puissantes. M. R. C. Vaughan, président et directeur-général du Réseau national, a pris livraison, récemment de la première d'une série de trente locomotives du type Northern. La nouvelle "6235" a été mise en service immédiatement et sert à transporter le matériel de guerre requis par nos troupes. Elle mesure 94 pieds 9 pouces 3/8, pèse 677,890 livres et sa capacité est de 11,600 gallons d'eau et 18 tonnes de charbon. A cause de la guerre, les cloches sont en acier au lieu d'être en bronze.

Films développés, 25c argent, 2 séries par rouleau, ouvrage garanti. Réimpression 2c chacun.
RAPID PHOTO SERVICE Reg'd
P. O. Box 75, Station C., Montréal, Qué.

A VENDRE

Un bicycle à gazoline, modèle 1941 ainsi qu'un bicycle à pédales, marque C.C.M. Les deux en parfait ordre. Bonnes conditions. S'adresser à:

ANTOINE BELAND
(Pied du Coteau)
Maskinongé, Qué.

TRAVERSEE RECORD

Le record pour la traversée sans arrêt de l'Atlantique par avion a été brisé par un appareil de transport piloté par une équipe d'Air-Canada pour le compte du gouvernement canadien et transportant du courrier pour nos troupes outre-mer. Le temps écoulé depuis le décollage à Montréal jusqu'à l'arrivée en Grande Bretagne a été de 12 heures et 26 minutes, le record précédent étant de 12 heures et 51 minutes.

DES FEMMES AUX MES-SAGERIES

A cause de la rareté de la main d'oeuvre masculine, les messageries du Canadien National emploient depuis quelque temps des femmes pour charger et décharger les colis. Ces employées ont reçu ordre de ne transporter aucun colis pesant plus de cinquante livres. Elles travaillent huit heures par jour et reçoivent le même salaire que les hommes.

Au cours d'une fin de semaine le Canadien National a fait partir d'une de ses gares, neuf trains réguliers et secondes sections en 32 minutes. Ces trains transportaient 5,041 voyageurs, soit l'équivalent de la population d'une ville.

LE CANADIEN NATIONAL ET NOS SOLDATS

Le Canadien National a à coeur le bien-être et le confort de nos soldats, et une salle munie de toutes les commodités possibles, a été spécialement aménagée pour eux dans la nouvelle Gare Centrale, ouverte officiellement à Montréal le 14 juillet. Le capitaine Hall, des services de guerre de la Légion Canadienne rapporte que depuis l'ouverture, soldats marins et aviateurs s'y sont succédé sans interruption et qu'ils ne tarissent pas d'éloges sur le confort et l'intimité que leur offre ce nouveau home.

Quelque 100,000 wagons passent tous les jours par les terminus du Canadien National et il arrive fréquemment qu'en un seul jour, environ 5000 wagons partent d'une seule gare de triage ou y arrivent.

La guerre a rendu nécessaire la réparation d'un grand nombre de vieilles locomotives du Canadien National qui, en temps ordinaires, auraient été mises au rebut. L'une de ces locomotives date de 1890.

LA VOIE EST LA FONDATION DU CHEMIN DE FER

M. J. A. Ellis, ingénieur des voies du Canadien National a déclaré récemment que l'an dernier, le Canadien National dut remplacer, sur les lignes principales du Réseau, 74,471 tonnes de rails, une longueur totale de 450 milles.

"Il faut des voies en bon état pour assurer un service rapide et efficace" a ajouté M. Ellis. "Le programme de la Compagnie pour 1943 est sensiblement le même qu'en 1942 et il est rendu nécessaire par le trafic intense du Réseau en temps de guerre."

M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, a été élu président de la Ligue de la Marine canadienne.

"CHENIER, L'OPINIATRE"

par Robert Prévost

EDITE PAR L'INSTITUT DE LA NOUVELLE-FRANCE

Chénier! A la seule mention de ce nom, les coeurs canadiens-français ne battent-ils pas d'orgueil et d'admiration?

A part quelques articles parus ici et là, la vie du héros de St-Eustache, qui, le 14 décembre 1837, à la tête d'une poignée de braves résista pendant plusieurs heures aux 2,500 soldats de Colborne dans la vieille église, n'avait pas encore été tracée.

M. Robert Prévost, le brillant et prolifique historien, bien connu du monde journalistique, vient de combler une lacune avec "Chénier, l'Opiniâtre", la première biographie du grand patriote. C'est le plus récent titre paru dans la Collection Illustrée "Les Anciens", publiée par l'Institut de la Nouvelle-France.

L'auteur nous fait voir un Chénier humain, tenace et valeureux, qui paya de sa vie la revendication de nos droits. D'un style vigoureux et concis, "Chénier, l'Opiniâtre" se présente dans un format commode et à un prix modique.

L'on méconnaît beaucoup trop encore les grandes figures de notre Histoire et les lecteurs de "Chénier, l'Opiniâtre" sauront apprécier cette belle étude sur la vie du brave docteur de Saint-Eustache.

Nous en recommandons fortement la lecture.

LIEUSE A VENDRE

Marque McCormick-Deering en très bon ordre. Vendra à bon marché.

S'adresser à:

EDDY VERMETTE

St-Justin, P.Q.

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J. - Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

PREPAREZ VOS ENFANTS A LA RENTREE DES CLASSES

Faites immuniser vos enfants

A l'occasion de la prochaine rentrée des classes, les autorités du ministère provincial de la santé et du bien-être social viennent de donner quelques conseils aux parents touchant les soins qu'ils doivent prendre de leurs enfants à cette époque de l'année. Ces sages conseils peuvent se résumer comme suit:

Faites vacciner vos enfants contre la variole;

Faites-les protéger contre la diphtérie;

Faites-leur subir un examen chez votre médecin de famille ou à l'un des différents services sociaux qui sont mis à votre disposition;

Enfin faites corriger les défauts physiques que l'on trouvera.

"Rien n'est plus important pour les enfants, déclarent nos hygiénistes, que de surveiller et traiter leur croissance. Les parents doivent à ceux-ci tous les moyens que la science possède pour les protéger contre les maladies si fréquentes à leur âge.

"Si vous voulez que vos enfants obtiennent des succès à l'école ou au collège, au couvent ou dans les autres institutions où ils passeront l'année, ajoutent nos hygiénistes, vous devez d'abord veiller sur leur santé. Un enfant en bonne santé fait un travail magnifique. Cela lui facilite ses études. La maîtresse ou le professeur ont moins de difficulté à lui inculquer les notions du savoir. Son intelligence devient un réceptacle beaucoup plus souple et plus propre à rete-

Un document de France

POUR VIVRE EN PAIX (1)

par Claude de Saint-Phalle

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra établir la paix, il faudra que les hommes puissent retrouver sur la terre les moyens de vivre et surtout de vivre en paix.

Dans un exposé clair et bien documenté, Claude de Saint-Phalle approfondit cette question dans le livre que publient aujourd'hui Les Editions Variétés. Il affirme, après un sincère examen, que l'on ne saurait rétablir les conditions normales dans un pays, y écartant le danger des conflits, sans réajuster son activité industrielle et économique à ses besoins moraux et matériels.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle. Passant du chômage à la sécurité de l'Etat, des grandes sociétés à capitaux au dirigeant et à l'ouvrier, de l'autorité politique au citoyen, l'auteur cherche un équilibre qui permettra aux hommes de vivre en paix, en sécurité, dans une société qui tendra vers le bien commun.

L'auteur va jusque dans le détail le plus précis. Il nous apporte des idées neuves, des solutions neuves, une vie nouvelle qui, après cette désastreuse guerre, devra satisfaire toute personne, quelque soit son rôle dans la société, et qui permettra à l'activité humaine régénérée de se manifester pleinement.

Au lecteur qu'intéressent les pro-

nir ce qu'il apprend. Surveillez donc la santé de vos enfants! Que de soucis vous vous épargnez!

blèmes importants, ce livre apporte des réponses complètes.

(1) Un volume de 196 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$1.00 par la poste \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Etat de la caisse d'Assurance-Chômage

Les chiffres communiqués à la presse par la Commission d'assurance-chômage indiquent que le solde dans la caisse de l'Assurance-chômage était, le 30 juin de cette année, de \$131,836,907,16. Les revenus bruts, avec l'intérêt sur le fonds, se chiffrent, jusqu'ici, à \$132,915,870,93. De ce montant \$108,111,102,89, a été contribué par les patrons et les employés tant par l'achat de timbres que par versements directs; 21,622,220,58 représentent la contribution versée par le gouvernement fédéral conformément à la Loi; l'intérêt sur le fonds se chiffre à \$3,182,547,46.

Les prestations, depuis le mois de janvier 1942, date de leur mise en vigueur, se totalisent à \$1,078,963,77.

Le fonds de l'Assurance-chômage a eu deux ans d'existence le 30 juin de cette année, ayant été inauguré le 1er juillet, 1941, date à compter de laquelle la Loi exigeait les cotisations patronales et ouvrières.

CONTRE L'UNITE NATIONALE

A un ralliement politique tenu dimanche à Drummondville, M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition à la législature de Québec, a dit que "s'il est un homme qui parle d'unité et travaille contre elle c'est bien le premier ministre Mackenzie King... et il en a donné récemment deux preuves, tout d'abord par son plébiscite inopportun et maintenant par sa remise à plus tard la redistribution des sièges aux Communes".

Québec, dit M. Duplessis, "respecte la loi et la loi doit être respectée, mais la législature qui fait de mauvaises lois doit être conspuée, châtiée et renversée. Aujourd'hui, c'est Québec qui souffre de la conduite du gouvernement fédéral; demain, ce sera le tour d'une autre province ou d'autres provinces."

Le parlement britannique, dit M. Duplessis, fut soumis à une "blitz" dans la présentation de la requête du parlement canadien pour que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord soit amendé de façon à permettre la remise à plus tard de la redistribution des sièges électoraux.

"M. King, dit-il, ne voulait pas que la situation soit connue et c'est pour cela qu'il a agi comme la Gestapo".

La consultation

A cause du geste de M. King, dit M. Duplessis, Québec sera privée à Ottawa de l'influence à laquelle la constitution lui donne droit. Les provinces n'ont pas été consultées sur ce changement dans la constitution et puisque la Confédération est un pacte d'honneur entre deux grandes races, entre des hommes d'hon-

Opérations d'amygdales à la clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais
RAYONS - X
BERTHIERVILLE

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hrs A. M. à 7 hrs P. M.)

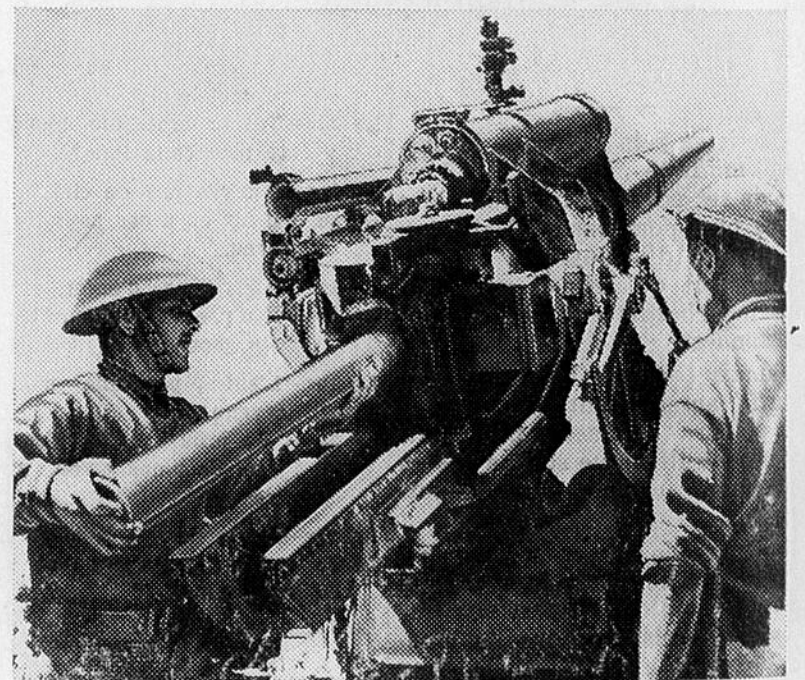
4 est, rue Notre-Dame,

63, rue de Frontenac,

Montréal. PL. 8112

Berthierville. Tél.: 55

UNE MANOEUVRE DELICATE



Une torpille rejoint son attache sous le fuselage d'un avion lance-torpille Swordfish, de la Marine Royale et de la RAF. La photo fut prise sur le pont d'envol d'un navire porte-avion britannique.

neur, elle ne pouvait être changée sans le consentement de toutes les parties contractantes.

"Le droit de la représentation en démocratie est fondamental. Les droits des minorités ne connaissent point de frontières.

"En ce moment où nous luttons pour les droits des minorités, nous ne voulons pas donner l'impression que Hitler, cet homme sans honneur, sans respect des traités, est imité. Le meilleur moyen d'encourager un homme à mal agir c'est de l'imiter.

"Ceux qui invoquent cette guerre pour consommer la politique de Hitler et l'imitent ne peuvent être logiques et sincères. Hitler a une politique de totalitarisme qui est justement l'opposé d'une politique d'autonomie provinciale. En travaillant pour

l'autonomie provinciale, nous travaillons contre la politique de Hitler, tout comme en 1938 quand nous avons empêché Hitler d'accaparer l'île d'Anticosti comme base.

"Il n'y a pas de province plus loyale que Québec et Québec entend demeurer loyale. Nous ne demandons pas des privilèges; nous voulons le respect et la sauvegarde de nos droits. M. King et son gouvernement n'ont pas le droit de déchirer les engagements sacrés des Pères de la Confédération."

V . . .

Cinéma "Royal"
Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

DIMANCHE ET LUNDI, 8, 9 AOUT

"THE IMMORTAL SERGEANT"
Henry Fonda, Maureen O'Hara

"KERMESSE HEROIQUE"
Jean Murat, Françoise Rozay, Louis Jovet.

"ACTUALITES"

MARDI, MERCREDI, 10 ET 11 AOUT

"SILVER QUEEN"
George Brent, Priscilla Lane.

"FALL IN"
William Tracy, Joe Sawyer.

"COMEDIE".

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 12, 13, 14 AOUT

"DUMBO"
A Walt Disney Production

"LE DRAME DE SHANGHAI"
Christine Mardayne, Louis Jovet, Jukynioff

"FOX NEWS"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.
ADMISSION GENERALE: 35c